

BODi Affiliate Program Terms

Beachbody, LLC dba BODi (in the United States) and Team Beachbody, Canada LP dba BODi Canada (in Canada) and each of their affiliates, subsidiaries and parent companies (collectively “**BODi**” “**Advertiser**,” “**we**,” “**our**” or “**us**”) offers an Affiliate Marketing Program (“**Program**”) that is governed by the terms of this Affiliate Marketing Program Agreement (the “**Terms**”), our [Privacy Policy](#) and the Affiliate Marketing Guidelines attached to these Terms as Exhibit A (the “**Guidelines**” and together with the Terms, the “**Agreement**”). You, the affiliate partner (“**Affiliate**” or “**you**”), agree to this Agreement by applying to and/or participating in the Program. You understand that you must be 18 years or older to participate in the Program and agree that BODi may deny your acceptance into the Program and may terminate your Agreement in our sole discretion, for any reason at any time, without notice. BODi employees are not eligible to participate in the Program. Affiliates currently enrolled in the Program are not eligible to earn rewards in the BODi Refer-a-Friend component of the BODi Experience Customer Challenge program.

Please read carefully this individual arbitration and class action waiver notice: To the fullest extent permitted by law, these Terms contain a mandatory individual Arbitration Agreement and class action waiver, requiring you to resolve any dispute (as defined below) between you and BODi through final and binding individual arbitration, instead of in court, and, to the fullest extent permitted by law, requiring you to forego all jury trials and all class, collective, consolidated, aggregate, mass, and representative proceedings, and all other types of court proceedings of any and every kind, except for certain Mass Arbitration proceedings (see Section 17, Subsection 17(e), below) and, in the U.S., individual small claims (as described in Section 17 below). By agreeing to these Terms, you expressly acknowledge that you have read, carefully considered, and understand all of the provisions of the individual Arbitration Agreement and class action waiver provisions, and that you expressly agree to be bound thereby.

This Agreement includes requirements, obligations and prohibitions with respect to your participation in the Program, including, without limitation, required disclosures, restrictions and requirements for direct marketing activities (e.g. texting, calling and emailing), restrictions on the use of music, artificial intelligence and intellectual property rights in or to create your marketing materials, restrictions on the use of Advertiser’s intellectual property, and prohibitions on misleading consumers or violations of any laws or regulations. If you are found to be in non-compliance with this Agreement, in violation of any laws or regulations, or otherwise committing or attempting to commit any fraudulent or deceptive practices through the Program, we may immediately terminate your Program participation, reverse commissions and/or and pursue other available legal remedies as appropriate. Upon notifying you of any potential non-compliance, you must take immediate action to remedy the non-compliance. We may terminate your participation in this Program for violation of any term in this Agreement, including failure to immediately remedy non-compliance.

This Agreement supersedes any prior agreements or understandings with respect to your participation in this Program.

1. Program Participation:

- a. From time to time, we may post offers (“**Offers**”) through an affiliate network or other affiliate program participation platform (collectively, an “**Affiliate Network**”) to pay you a specific commission in return for certain advertising services leading to a Qualifying Action (defined below). Offer and additional Program details will be set forth in one or more Program handbooks (each, a “**Handbook**”) on the Program platform accessible through BODi.com or by downloading the BODi Community application (collectively, the “**Program Platform**”). We agree to pay to you the commission specified in the Offer once a customer completes a Qualifying Action (defined below) using the Qualifying Link (defined below) displayed from your site or Qualifying Code shared by you.
- b. To participate in an Offer, you must comply with the requirements in the Handbook and Agreement terms. The Handbook specifies the details and parameters of the Qualifying Action(s) that will earn commissions from us. Offers are subject to the terms set forth on the Program Platform and in the

Handbook. In the event of a conflict, these Terms will govern unless the Handbook explicitly states it supersedes these Terms with respect to the conflict.

- c. You will participate in the Program through the Program Platform. You agree that: (i) this Agreement is in addition to any agreement between you and the applicable Affiliate Network (“**Affiliate Network Agreement**”); (ii) this Agreement is enforceable by us separate and apart from an Affiliate Network Agreement; and (iii) our rights and remedies and your obligations pursuant to this Agreement are not limited by the terms of an Affiliate Network Agreement. References to us throughout the Terms may also include representatives acting on our behalf. Your participation in the Program is also subject to any additional policies made available through the Program Platform which may be updated from time to time and by continuing to participate in the Program you agree to the new and/or updated policies.
- d. A “**Qualifying Action**” is an action or occurrence described in the Handbook, that will trigger a commission when the Qualifying Action either originates from a Qualifying Link or a Qualifying Code is used in connection with a Qualifying Action.
- e. A “**Qualifying Link**” is a link from your site or marketing materials to Advertiser’s using a URL provided by Advertiser for use with the Offer through the Program Platform, provided that the Qualifying Action is attributed to a Qualifying Link as set forth in the Handbook. You are responsible for ensuring your Qualifying Links are properly formatted as outlined in the Handbook to track Qualifying Actions.
- f. A “**Qualifying Code**” is a unique code provided by Advertiser for use with the Offer through the Program Platform, provided that a Qualifying Action is attributed to the Qualifying Code as set forth in the Handbook.
- g. Attribution will be determined as set forth in the Handbook will be “**First Click Attribution**,” “**Last Click Attribution**” or another attribution structure specified by BODi in the Handbook.
 - i. “**First Click Attribution**” is attribution where:
 - 1) The Qualifying Link is the first link to the Advertiser’s site that the customer uses to complete a Qualifying Action provided there was not an active First Click Session (defined below) on the customer’s device originating from another affiliate’s link at the time the customer clicked your Qualifying Link. “**First Click Session**” is the period of time beginning from a customer's initial contact with Advertiser’s site using a Qualifying Link and terminating when either (i) the stated attribution window ends, or (ii) the Offer expires or is terminated. In this scenario, the Qualifying Action is attributed to the Qualifying Link if the First Click Session has not terminated; OR
 - 2) A Qualifying Code is used by a consumer at checkout in connection with a Qualifying Action and there is no active First Click Session as set forth in 1(h)(i)(1) above in which case the Qualifying Action is attributed to the Qualifying Code.
 - ii. “**Last Click Attribution**” is attribution where:
 - 1) The Qualifying Link is the last link to the Advertiser’s site that the customer uses before completing a Qualifying Action during a “**Last Link Session**” where a “**Last Link Session**” is the period of time beginning from a customer's initial contact with Advertiser’s site using a Qualifying Link and terminating when either (i) the customer returns to Advertiser’s site using another affiliate’s link, (ii) the stated attribution window ends, or (iii) the Offer expires or is terminated. In this scenario, the Qualifying Action is attributed to your Qualifying Link if the Last Link Session has not terminated; OR
 - 2) A Qualifying Code is used by a consumer at checkout in connection with a Qualifying Action in which case your Qualifying Action is attributed to the Qualifying Code.

Program Challenges. From time to time, BODi may make available challenges within the Program Platform (each a “**Challenge**”). All Challenges must be completed through the Program Platform, which will track Challenge completion and participation. In the “Challenge” section of the Program Platform, BODi will include a creative brief for each Challenge that describes the steps necessary

to complete the Challenge, the deadline to complete the Challenge, and the compensation, points or other reward (“**Challenge Reward**”) available upon successful completion of the Challenge (“**Challenge Description**”). Participants must comply with all requirements in the Challenge Description, and include #BODi_Affiliate and #Ad (or other hashtags as set forth in the Handbook) in all social media posts, copy and other material that may be contained therein or other Challenge activity, and otherwise follow all BODi instructions to be eligible for the applicable Challenge Reward. Additional Challenge details, requirements and terms will be set forth in a Handbook. Challenge participation must be in compliance with all terms and policies applicable to the social media platform used for Challenge participation. Fulfillment of monetary Challenge Rewards is subject to Section 5.

2. **Marketing Activities:** If you choose to engage in texting, calling, emailing or other direct marketing activities, you must comply with BODi’s requirements for these activities outlined in the Affiliate Marketing Guidelines. You are also solely responsible for strict compliance with all applicable Laws (as defined below), rules, regulations, industry standards and codes of conduct that apply to your affiliate marketing activities, including, without limitation, Federal Trade Commission rules and guidance, CAN-SPAM, Canada’s CASL (as applicable), and the Telephone Consumer Protection Act so you must first consult an experienced attorney to understand your compliance obligations. For the purposes of applicable marketing Laws, you are the “Sender” of your communications. You acknowledge that none of these marketing activities are required or recommended for participation in the Program.

In every marketing activity where a reference is made to Advertiser or to any Advertiser Intellectual Property (defined below), you must disclose your material connection to Advertiser by identifying yourself prominently and conspicuously as an affiliate by using the term “BODi Affiliate” (or “#BODiAffiliate”) and include the term “Paid Link” (or “#PaidLink”) next to your affiliate link. You are required to use social platform disclosure tools when you post affiliate links, but you may not rely on those disclosure tools as the sole means of disclosing your affiliate relationship. You may not create, publish, distribute, or permit any materials (including emails) that appear to be sent by or on behalf of BODi.

You will not misrepresent or embellish the relationship between us, you or any other entity related to this Agreement (including by expressing or implying any support, sponsorship, endorsement, or contribution to any charity or other cause), or expressly state or imply any relationship or affiliation between you and us or any other person or entity, except as expressly permitted by this Agreement. We reserve the right to institute an approval process for materials or marketing activities under this Agreement.

If you receive any discount or promotion codes or coupons, including Qualifying Codes, for use in connection with the Program, you must strictly comply with all terms in this Agreement and the terms that accompany the discount code or coupon. Violation of this requirement may result in removal from the Program and reversal of any commissions.

3. **Intellectual Property Ownership and License:** Advertiser owns and shall retain all right, title and interest in its names, logos, trademarks and service marks (registered or unregistered) and any other Advertiser Marks (as defined in Exhibit A), trade dress, unregistered and registered designs, copyrights, banners, images, links, text, symbols, promotional materials, other materials and all other intellectual property rights (whether now subsisting or in the future created) (“**Intellectual Property**”).
 - a. We grant to you a revocable, non-exclusive, worldwide license to use, reproduce and transmit the Intellectual Property designated on the Program Platform solely for the purpose of promoting Advertiser products and services in connection with the Program, including creating links from your site(s) to our site(s) in accordance with the terms set forth in this Agreement. Except as expressly set forth in this Agreement or permitted by applicable law, you may not copy, distribute, modify, reverse engineer, or create derivative works from any BODi Intellectual Property. You

- may not sublicense, assign or transfer any such licenses for the use of any BODi Intellectual Property, and any attempt at such sublicense, assignment or transfer is void. The position, prominence and nature of links on your site or other materials shall comply with any requirements specified on the Program Platform. As between the parties, we will retain all right, title and interest (including any and all intellectual property rights) in our Intellectual Property, and all modifications to and derivative works thereof, including any goodwill arising from any such use. You will immediately cease using and remove such materials if your Program participation is suspended or terminated, or upon our request. You grant to us a non-exclusive, worldwide, royalty-free license, but not an obligation, to use, reproduce and transmit any materials submitted by you to us solely for co-branding purposes or as a return link from our site(s) to your site(s) and materials. We will remove such materials at any time in our sole discretion.
- b. All rights to the Advertiser Intellectual Property are our exclusive property, and all goodwill generated through your use of any Advertiser Intellectual Property will inure to our exclusive benefit.
 - c. You will not take any action that conflicts with our rights in, or ownership of, any Advertiser Intellectual Property.
 - d. You cannot and will not use or apply to register any trademark, domain name, subdomain, username, social medial handle, or app name that is identical to or confusingly similar to any Advertiser Intellectual Property in any jurisdiction.
 - e. You will not bid on any search terms that include the terms BODi, Beachbody, or other company or brand name affiliated with BODi or its trademarks (registered or unregistered), or that is confusingly similar to BODi, Beachbody or other company or brand name affiliated with BODi or its trademarks (registered or unregistered).

4. Advertiser Purchases and Pricing; Advertiser Data:

- a. Customers who visit Advertiser’s website or otherwise complete a Qualifying Action will be deemed to be customers of Advertiser and accordingly, all of Advertiser’s rules, policies, and operating procedures concerning customer orders, customer service, and sales will apply to those customers. We may change our policies and operating procedures at any time in our sole and absolute discretion. For example, we will determine the prices to be charged for products and services in accordance with our own pricing policies. Product and service prices and availability may vary from time to time. Advertiser will use commercially reasonable efforts to present accurate information but cannot guarantee the availability or price of any particular product or service. All purchases must be made by the customer directly with Advertiser. Affiliates are not allowed to take or otherwise facilitate Advertiser customer purchases.
- b. You agree that you do not have any rights to the Advertiser Data. “**Advertiser Data**” means any business information or other data of any type which is provided by us to you or collected as a result of your activities related to this Agreement, including without limitation, information concerning us and visitors to our or your website(s) or applications in connection with providing your services under this Agreement and information concerning our sales, products and services; provided, that “Advertiser Data” will not mean any information collected from visitors of Your Platforms prior to any affiliate relationship between us and you.

5. Tracking Qualifying Actions and Payment:

- a. **Payment: Subject to completing all required payment and tax onboarding requirements as described in more detail below, BODi will pay you for all amounts due for participation in the Program. All tracking and payment processing will be through the Affiliate Network. You agree that you will not hold BODi liable for any payments that are due to you from the Affiliate Network once BODi has paid to the Affiliate Network the amounts due to you. You agree and acknowledge that you are solely responsible and liable for any and all taxes, contributions, penalties, currency conversion costs or other sums arising out of your receipt of any commissions or other payments received through the Program. Payment processing**

- cadence will be communicated to you by BODi and will be determined by BODi in its sole discretion. To receive compensation, you must link a bank account or other supported payout option within the Program Platform and complete all required steps for payment onboarding. On designated payment processing dates, BODi will process and issue aggregated payments to all participants onboarded for payment and in good standing with a Program compensation balance of ten US dollars (\$10.00 USD) or more. If your compensation due is less than ten US dollars (\$10.00 USD), it will roll forward to the next payment processing date. The Affiliate Network will notify you if you are due payment and you must timely complete the steps in your notification to receive your payment, including any required payment onboarding and completion of tax forms.
- b. **Payment Onboarding:** To be eligible to receive payment, you must provide accurate and complete information as requested by BODi during Program sign-up and participation, and during Payment onboarding, as requested by BODi's Program payment processor DOTS (including requested Tax ID). Payment requires agreement to and compliance with all applicable terms as may be updated from time to time, including this Agreement, the BODi [Terms of Use](#) and BODi [Privacy Policy](#), the [Social Ladder Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#), Twilio SMS [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#), the DOTS [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#) and any other applicable third-party terms (e.g. PayPal, Venmo, etc.). BODi reserves the right to suspend Program participation and earnings if you do not timely complete all required payment onboarding steps as determined by BODi. Subject to completion of all requirements, commissions will be paid to you 45-60 days following the Qualifying Action, or as communicated to you in the Program Platform or in the Handbook. Unless otherwise set forth in the Handbook, Canadian processing and foreign exchange fees are passed through to you and will be deducted from your commission payments.
 - c. **Chargebacks:** Actions can be cancelled by us ("**Chargeback**") if: (a) a Qualifying Action occurred fraudulently or in an otherwise non-bona fide manner (such as through the use of bots or other artificial means); (b) if a Qualifying Action is carried out by a person who is outside a current active affiliate territory; (c) the terms of a campaign were mistakenly or inaccurately inputted, provided or displayed; (d) a Qualifying Action is a duplicate and/or has previously been recorded for the same consumer or device; or (e) a Qualifying Action occurred in violation of this Agreement, the Handbook or any other terms; (f) a transaction associated with a Qualifying Action is incomplete; (g) if a customer has cancelled or returns a product or service or if a customer's payment is declined; or (h) a Qualifying Action or your actions in connection therewith is otherwise not in accordance with these Terms, the Handbook or any other terms.
 - d. **Commission Restrictions:** Due to BODi paying an extremely aggressive commission payout, neither you nor members of your household may make purchases using your Qualifying Link, or any other Affiliate's Qualifying Link, and no commissions may be earned on purchases by you, members of your household, or other Affiliates using your Qualifying Link. Any additional restrictions will be set forth in the Handbook or on the Program Platform.
6. **Audience Targeting:** You must be based in the United States or Canada with an audience based in the US or Canada. To the extent you target your Program activities, you may target them to US and Canadian users only unless otherwise approved by us in writing. To the extent you engage in behavioral or similar targeting in connection with the Program, you agree, represent and warrant that: (a) you will strictly follow all instructions regarding behavioral targeting set forth by the applicable Affiliate Network and Advertiser (however, neither the applicable Affiliate Network nor Advertiser are obligated to provide any such instructions); (b) you will comply with all laws, rules, regulations, guidelines, principles and industry standards, including but not limited to, the Self-Regulatory Principles for Online Behavioral Advertising, as amended from time to time; and (c) you will, upon our written request, provide us with information regarding your behavioral targeting activities and practices and your compliance with the foregoing.
 7. **Privacy and Security:** You acknowledge that BODi uses your information in accordance with its then-current [Privacy Policy](#) and you expressly authorize BODi to do so. In the event you collect PII (defined below) on the platforms you use for the Program, including any websites, social media posts, Third-Party Services (as defined below) or other content ("**Your Platforms**"), such collection and subsequent use will

be subject to the restrictions of your privacy policy and all applicable Laws. You will ensure that any location from or in connection with which you collect PII (including, without limitation, Your Platforms) will contain a clear and conspicuous privacy statement setting forth: your policies with respect to the collection, use and disclosure of such PII; that you generally use tracking technologies on Your Platforms, which will be described in a manner that is broad enough to cover the use of the technologies used to track the transactions addressed by this Agreement (including without limitation, as applicable, cookies and web beacons); and information concerning user options for managing cookies and other tracking technologies. “**PII**” means any personal information collected by either party in connection with this Agreement: (a) that identifies or can be used to identify, contact, or locate the person, device or household to which such information pertains; or (b) from which identification or contact information of an individual person can be derived. PII includes, but is not limited to, name, address, phone number, fax number, e-mail address, social security number or other government-issued identifier, credit card information, and device ID or other persistent identifier. Additionally, to the extent any other information is associated or combined with PII, then such information will also be considered PII. You agree to be solely responsible for the security of your systems and any systems hosting Your Platforms, and any PII you store, process or transmits. You agree that you will employ and maintain a reasonable information security program and such program will comply with, without limitation, privacy and security laws and industry standards applicable to you and the information you collect, store and transmit. You must facilitate and effectuate the exercise of consumer rights under applicable Law and agree to recognize and respond appropriately to Do Not Track signals and other similar consumer privacy preference signals.

8. Operation and Limitations for Your Platforms: You are solely responsible for Your Platforms, including without limitation, your development, operation, availability, maintenance and security, and all materials and content displayed or embedded on or in Your Platforms. You agree that Your Platforms used in conjunction with this Agreement or the Program will not promote or contain materials, content or activities that: (a) are sexually explicit, violent, discriminatory (including without limitation discrimination based on race, sex, religion, nationality, ethnicity, disability, sexual orientation or age), illegal or infringing on or in violation of any intellectual property rights; or (b) are graphically violent, including any violent video game, animated or any other images; or (c) are illegal, misleading, fraudulent, or in any way deceptive; or (d) are solicitous of any unlawful, fraudulent, or unethical behavior; or (e) that we, in our sole or absolute discretion, believe is detrimental, harmful or inappropriate with respect to our brands, goods, services, reputation or otherwise; or (f) contain any viruses, Trojan horses, worms, time bombs, cancelbots, or other computer programming routines that are intended to damage, interfere with, surreptitiously intercept or expropriate any system, data, or personal information; or (g) contain software or use technology that attempts to intercept, divert or redirect Internet traffic to or from any other website, or that potentially enables the diversion of affiliate commissions from another website. This includes toolbars, browser plug-ins, extensions and add-ons. You will: (a) not modify, disable, remove, obscure, alter or hide any creative materials provided by us without our consent, including without limitation any links related thereto; (b) mention BODi or its products or services in a manner that implies a person’s or company’s endorsement, sponsorship, association or commercial tie to any product, service, party or cause; or (c) not generate automated, fraudulent or artificial clicks, impressions or other actions.
9. Third-Party Services: The Program may integrate, be integrated into, or be provided in connection with third-party websites, services, applications, tools, interfaces, content, and/or materials (“**Third-Party Services**”). We make no claim or representation regarding, and accept no responsibility for, the quality, content, nature, or reliability of Third-Party Services accessible from the Program Platform our websites, apps, software or any other element of the Program. There is no implied affiliation, endorsement or adoption by BODi of these Third-Party Services and we shall not be responsible for use of or any content provided on or through these Third-Party Services. You must also comply with all applicable third-party terms of service when using the Third-Party Services.
10. Perks and other offers:

- a. From time to time, Affiliates may be offered perks or other benefits exclusive to Affiliates, such as coupon codes or other discounted offers of BODi products and services offered through the Platform (“Perks”). Perks may only be redeemed by Affiliates used in accordance with the terms set forth herein, in the Handbook or otherwise provided with the Perk (“Perk Terms”). BODi may terminate this Agreement for any violations of the Perk Terms. BODi reserves the right to cancel Perks at any time for any reason, without notice.
- b. BODi may, in its sole discretion, offer bonuses, promotion participation opportunities, coupon and promotion codes, product promotions, promotions (including contests and sweepstakes) or other incentives that may be subject to additional terms as set forth in the Handbook, or otherwise communicated by BODi, and may be fulfilled by BODi outside of the Program Platform.

11. Violations and Termination: BODi reserves the right to:

- a. Suspend or terminate, at our sole and absolute discretion, your Program participation at any time, including, without limitation, if BODi believes that you have violated or acted inconsistent with this Agreement or applicable law or acted in a manner harmful to BODi’s interests. Abuse or violations that may result in suspension or termination include, but are not limited to: (i) using fraudulent means to participate in the Program, including but not limited to bulk buying, employing bots for any fraudulent activity (including fake clicks or order manipulation), stock-piling, using a Qualifying link to purchase for yourself or your family, any other activities intended to artificially or fraudulently inflate commissions or Qualifying Actions, or otherwise violating any terms, condition, qualifications or restrictions in the Handbook, as determined in our sole discretion; (ii) your violation of this Agreement, the Handbook, or any other terms and conditions applicable to you in connection with your relationship with BODi; and (iii) making a misrepresentation to BODi in connection with your participation in the Program, all as determined in BODi’s discretion. In addition, BODi reserves the right to take administrative or legal action against you, including seeking criminal prosecution, in its sole discretion. You agree to immediately remove, delete and/or discontinue use of any BODi Intellectual Property and any other proprietary materials upon termination, as well as any other marketing materials created pursuant to this Agreement.
- b. Terminate this Agreement immediately upon written notice if you commit, or have committed, any act which, as determined by us in our sole discretion, brings you or us into public disrepute, contempt, scandal, or ridicule, or which insults or offends the general community, or which might tend to harm us or any of our products or services including, without limitation, disparaging us, our products or services, or competitors.
- c. Upon a violation of this Agreement, reduce your commission to 0% unless we receive and accept a response from you that you will correct your behavior consistent with this Agreement, and/or immediately terminate the affiliate relationship, and/or reverse past commissions earned up to 30 days.
- d. Accept reports of any violations and investigate. Violations of this Agreement may be reported to compliance@bodi.com. Please have all applicable proof in your email including but not limited to screen shots of the ad, geographical location of the ad, URL tracking information, and the search engine where the ad was found.
- e. Terminate the Program or any Offer at any time, for any reason. In the event BODi elects to terminate the Program or any Offer, BODi will provide a notice of termination through the Program Platform and may also choose to notify you by email to the address then associated with your Program Platform account or by other means.

In the event of termination for any reason, BODi will not provide compensation for any Qualifying Actions or other work that is not fully completed prior to the effective date of termination.

12. Representations and Warranties: You warrant, represent and undertake that:

- a. you have the full power and authority to enter into and carry out the actions contemplated under this Agreement;
 - b. your entry into and performance pursuant to this Agreement, including your Program participation and marketing activities, Your Platforms, and any materials provided by you will not infringe the rights of any third party, including, without limitation, trademark, any and all intellectual property, right of publicity or privacy, or copyright, or cause you to be in breach of any obligations to a third party; and
 - c. you will comply fully with any and all applicable laws, rules, regulations, orders, guidelines, standards, and requirements of any governmental authority (collectively, “**Laws**”), including without limitation (i) all terms and guidelines applicable to your use of a particular third-party platform (e.g., Facebook, Instagram, iOS and Google app store, etc.); (ii) any Laws relevant to contests, sweepstakes and games of chance; (iii) all applicable FTC guidance including, without limitation the FTC Guides Concerning the Use of Endorsements and Testimonials in Advertising (16 CFR Part 255) and the Commission Enforcement Policy Statement on Deceptively Formatted Advertisements; (iv) all Laws pertaining to data security and privacy; and (v) all Laws applicable to your direct marketing activities, including, without limitation, the CAN-SPAM Act of 2003 and similar state laws, the Telephone Consumer Protection Act and similar state laws, and Canada’s Anti-Spam Legislation (CASL); and
 - d. your entry into and performance pursuant to this Agreement, including your Program participation and marketing activities, Your Platforms, and any materials provided by you (collectively, “**Marketing Activities**”) conform to this Agreement and that you own or have the necessary rights and permissions, without the need for payment to or consent from any other person or entity, to use and exploit, and you fully and unconditionally authorize us to use and exploit, your Marketing Activities in all manners and mediums (including commercial use) desired by BODi including as contemplated by this Agreement. Without limiting the indemnification obligations in Section 13, you agree to indemnify and hold us and our affiliates, parent companies, and subsidiaries, and each of their respective employees, officers, and directors harmless from any demands, loss, liability, claims or expenses (including attorneys’ fees), made against us by any third-party arising out of or in connection with our use and exploitation of your Marketing Activities. You also agree not to enforce any moral rights, ancillary rights or similar rights in or to the Marketing Activities against us or our licensees, distributors, agents, representatives and other authorized users, and agree to procure the same agreement not to enforce from others who may possess such rights. You waive any right to injunction or other equitable relief in connection with BODi’s use or exploitation of your Marketing Activities. We will not be responsible or liable to any third party for any Marketing Activities.
13. Indemnification: You will defend, indemnify and hold harmless BODi and our principle(s), and our respective shareholders, principals, affiliates, subsidiaries, representatives, directors, officers, employees, subcontractors and agents, if and to the fullest extent permitted by law, from and against any actual or threatened disputes, claims (including without limitation, claims by any third party, any of your employees, any governmental or regulatory agency, any owner of intellectual property, any of our customers or suppliers), actions, inquiries, investigations, lawsuits or proceedings (each, a “**Claim**” and, collectively, “**Claims**”), damages (including punitive, special, consequential, indirect, exemplary or incidental damages), losses, attorney fees, costs, expenses, liabilities and settlement amounts (each, a “**Loss**” and, collectively, “**Losses**”), whether or not well founded in law or fact, which arise out of or are directly or indirectly related to this Agreement, the breach or alleged breach by you of any provision of this Agreement, including, without limitation, any representation or warranty under this Agreement, the actual or alleged performance or nonperformance by you (including, for purposes of this Section your employees and vendors/sub-contractors) of your obligations under this Agreement, Challenge terms, or the Handbook, or any actual or alleged acts, errors or omissions of you or any of your employees and vendors/sub-contractors occurring during the term of this Agreement, regardless of when the Loss occurs or the Claim is asserted, commenced or threatened.

14. **Confidentiality:** "**Confidential Information**" means all BODi confidential information and data of whatever nature, whether in tangible or intangible form such as trade secrets, financial, and technical information, customers, prices, discounts, and margins. You agree to (a) hold all Confidential Information in confidence and protect it with the same degree of care you protect your own Confidential Information; (b) use such Confidential Information only for the purposes of this Agreement and as permitted by this Agreement; (c) not copy or otherwise duplicate such Confidential Information, except for the purpose of this Agreement; and (d) restrict disclosure of such Confidential Information solely to those employees and agents with a need to know such Confidential Information for the purposes of this Agreement, who are told of its confidentiality and who are bound in writing to protect the same. The foregoing obligations will not apply to any information designated as confidential if, prior to any release of such information, such Confidential Information: was already known to it, free of any obligation to keep it confidential; is or becomes publicly known through no wrongful act by you; was received from a third party without any restriction on confidentiality; was disclosed to third parties by BODi without any obligation of confidentiality; or is approved for release by prior written authorization of BODi. If you receive a request pursuant to a court order, governmental body request or other legal process to disclose the BODi's Confidential Information, you shall promptly notify BODi and reasonably assist BODi in obtaining a protective order requiring that any portion of the Confidential Information required to be disclosed be used only for the purpose for which a court issues an order or as otherwise required by law. Each party shall bear its own legal expenses in connection therewith.
15. **No Warranty:** We make no warranty, express or implied, including without limitation with respect to the Program, any campaign, advertising, links or payouts, operation of any Affiliate Network or Program Platform, and expressly disclaim all warranties, including without limitation, warranties or conditions of noninfringement, merchantability, and fitness for any particular purpose. We make no warranty (and expressly disclaim all warranties) that the Program, payouts or campaigns will: (a) meet your requirements, (b) be uninterrupted, timely, secure, or error-free, or have known or discovered errors corrected, (c) provide results that are accurate or reliable, or (d) meet your expectations or the quality standards of any products, services, information, or other material purchased or obtained by you. Any material, content or creative used or otherwise obtained by you pursuant to this agreement is acquired at your own discretion and risk and you will be solely responsible for loss, harm, liability or damage that arises from such material, content or creative. **You expressly acknowledge and agree that we have at no time asserted or guaranteed that the Program or any associated campaign or engagement will generate any amount of revenue for you.**
16. **Limitation Of Liability:** In no event will Advertiser's aggregate liability to you arising out of or related to this agreement or otherwise, whether in contract, tort, statute or any other theory of liability, exceed the amount of payouts actually paid by us to you under this Agreement in the six (6) months immediately preceding the date on which the event giving rise to the most recent claim of liability occurred. In no event will Advertiser be liable to you for any: claim(s), suit(s) or loss relating in any way to the inability of you to access or use the program; actual or alleged interruption, slow down, delay or inaccessibility of any systems, hardware, software, data or networks; security breach; damage to property; fines or penalties of any origin; lost profits, business or anticipated savings; personal injury, death or emotional distress; unauthorized access or use of the program or your platforms or computers; loss of use; reputation loss; business interruption; costs or procurement of any substitute goods, services or software; loss of data; any corrupted, inaccurate, incomplete or out-of-date data; or any indirect, consequential, exemplary, punitive, multiple, incidental or special damages, however caused, whether in contract, tort, statute or any other theory of liability, even if advised of the possibility of such damages. **You agree and understand that the limitation of liability set forth in this Agreement are an essential part of this Agreement and are an essential factor in establishing the payout structure for the Program. This will be your sole and exclusive remedy.**

17. DISPUTES, DISPUTE RESOLUTION (BINDING INDIVIDUAL ARBITRATION), WAIVER OF TRIALS, CLASS ACTIONS AND CLASS ARBITRATIONS:

The terms of this Section 17 (including subsections 17(a) through 17(k)), taken together, constitute a binding Arbitration Agreement. The provisions herein will affect the resolution of (a) claims which you and your related parties (defined below) may have against BODi and/or its related parties, and/or (b) claims which BODi or its Related Parties may have against you and/or your Related Parties. In this Section 17, the term “**Related Party**” shall include a Party’s affiliates, owners, members, managers, managing agents, officers, directors, employees, and any other person or entity from whom a Party could be held liable, and for clarity, shall also include all beneficial owners associated with a corporation, partnership, trust or other BODi Partner entity, if applicable.

- a. **Mandatory Informal Dispute Resolution Prior to Arbitration; IDR Conference** You and BODi recognize that, from time to time, a Dispute (as defined in Subsection 17(b) below) may arise between you and BODi and/or your respective Related Parties. If a Dispute does arise, you should know that BODi is committed to working with you to attempt to reach a reasonable resolution. And both Parties acknowledge and agree that (in general) good faith informal efforts to resolve Disputes can result in prompt, low-cost and mutually beneficial outcomes.

Accordingly, except to the extent prohibited by applicable consumer protection law, you and BODi agree that before either Party commences arbitration against the other Party (see Subsection 17(b)), the Parties will make a good faith effort to meet (telephonically or via videoconference) to attempt to resolve any Dispute informally (each such meeting an “**IDR Conference**”). Either Party can request an IDR Conference; and if you are represented by counsel, your counsel may participate in the IDR Conference, but you agree that you will also participate personally in the IDR conference.

The Party initiating a request for an IDR Conference must give notice to the other Party in writing of his or her request, and the IDR Conference shall occur within 45 days after the other Party receives such notice, unless an extension is mutually agreed upon by the Parties. Notice to you that BODi intends to initiate a request for an IDR Conference will be sent to the most recent contact information we have on file for you. Notice to BODi that you intend to initiate a request for an IDR Conference should be sent by email to notices@bodi.com, Attn: General Counsel. The notice must include: (1) your name, telephone number, mailing address, email address associated with your account and your account username; (2) the name, telephone number, mailing address and email address of your counsel, if any; (3) a description of your concern, claim or reason for initiating an IDR Conference; and (4) the nature and basis of the relief you are seeking and a detailed calculation of any damages sought.

Each IDR Conference shall be individualized such that a separate conference must be held each time either Party initiates a claim, even if the same law firm or group of law firms represents multiple users in similar cases, unless all Parties agree otherwise; multiple individuals initiating a Dispute cannot participate in the same IDR Conference unless all Parties agree otherwise. In the time between a Party receiving notice and the IDR Conference, nothing in this Section 17 shall prohibit the Parties from engaging in informal communications to resolve the initiating Party’s claims.

The Parties hereto agree that engaging in the IDR Conference is a condition precedent and requirement that must be fulfilled before commencing arbitration. The statute of limitations and any filing fee deadlines shall be tolled while the Parties engage in the IDR Conference process required by this section.

- b. **Binding Individual Arbitration; Arbitration Agreement:** This Subsection 17(b) applies to the fullest extent permitted by applicable law and does not apply to individual residents in the province of Quebec.

Binding Individual Arbitration: Any controversy, claim or dispute of whatever nature between you and/or your Related Parties, on the one hand, and BODi and/or its Related Parties, on the other, including but not limited to those arising out of or relating to this Agreement (or any prior or subsequent versions, including any changes to this Agreement), or the breach thereof; your participation and activities in connection with the Program; or the commercial, economic, or other relationship between you and BODi and/or the Related Parties (for purposes of this Section 17, each a “**Party**” and collectively the “**Parties**”), whether such claim is based on rights, privileges or interests recognized by or based upon statute, contract, tort, common law or otherwise, whether before these terms were effective or after termination, and/or whether subject to a purported Mass Arbitration or a class action that you are not a certified member of (“**Dispute**”), and which is not resolved via the informal dispute resolution procedure set forth in Subsection 17(a) above, shall be settled through binding individual arbitration, as described further in Subsection 17(a) below, except as provided in the Mass Arbitration section of this Arbitration Agreement (Subsection 17(e), below) or, if you are in the U.S., through an individual action in small claims court in your county (or parish) of residence, or Los Angeles, California.

Arbitration Agreement: You understand and agree that the dispute resolution agreement in this Section 17 (inclusive of Subsections 17(a) through 17(k)) operates as a separate and distinct agreement that is severable from the remainder of the Agreement and is enforceable regardless of the enforceability of any other provision of the Agreement or the Agreement as a whole. Consideration for this individual Arbitration Agreement includes, without limitation, the parties’ mutual agreement to arbitrate Disputes. You further understand and agree that the unenforceability of the Agreement in whole or in part shall not support a finding that the individual Arbitration Agreement in this Section 17 is unenforceable.

- c. **Waiver of Certain Rights (Including Trial, Jury Trial, and Class Action)**

Except as expressly provided herein, to promote to the fullest extent that is reasonably possible a mutually amicable resolution of Disputes in a timely, efficient, and cost-effective manner, **you and BODi (including all Related Parties of each Party) hereby expressly agree that each Party (as applicable) is hereby waiving its rights to trial by jury or by any court, including right to appeal and to conduct full discovery. In addition, to the fullest extent permitted by law, you and BODi (including all Related Parties) hereby expressly agree that each Party (as applicable) is hereby expressly waiving the right to participate in any purported class, collective, aggregate, mass, consolidated, or representative action or other proceeding, including, without limitation, such proceedings brought in state and federal court and/or class arbitration, except as provided in the Mass Arbitration section of this Arbitration Agreement (Section 17(e), below) and, in the U.S. small claims. Unless both you and BODi agree in writing (signed by the General Counsel of BODi to be valid for BODi), each Party (and its Related Parties) may bring claims against the other only in your or its individual capacity, and not as a plaintiff or class member in any purported class, collective, aggregate, mass, consolidated, or representative action, arbitration, or other proceeding, except as provided in the Mass Arbitration section of this Arbitration Agreement (Section 17(e), below) and, in the U.S. small claims.**

- d. **Arbitration Procedures**

All requests for an IDR Conference and all requests for arbitration (and all related actions, filings and materials) which are submitted pursuant to the terms of this Section 17, and which are submitted by an attorney, must include a written affirmation by such attorney that the information

provided for each individual case is true and correct to the best of the submitting attorney's knowledge.

To the extent there is more than one Dispute between the parties and/or Related Parties, and any of such Disputes are not arbitrable as a matter of law, the parties agree that litigation of those Disputes shall be stayed pending the outcome of any individual Disputes in arbitration. In the event the prohibition on class, collective, aggregate, mass and/or representative arbitrations is deemed invalid or unenforceable after exhaustion of all appeals of that issue, then, to the extent that class, collective, aggregate, mass and/or representative claims are asserted, such claims shall be litigated in accordance with the otherwise-applicable terms of this Section 17.

Except for Disputes subject to the terms of the Mass Arbitration subsection hereof (Subsection 17(e)), and, in the U.S., small claims court, any and all Disputes shall be subject to and shall be settled exclusively by final, binding, individual arbitration in accordance with: (1) in the U.S., by the American Arbitration Association ("AAA") under the then-prevailing applicable AAA Rules, and any applicable Supplementary Rules, as modified by this Section, unless the laws of the state in which you reside expressly require otherwise; or (2) in Canada, the ADR Chambers Arbitration Rules, unless the laws of the state or province in which you reside expressly require otherwise. If AAA or ADR Chambers, as applicable, is unable to serve as an arbitrator organization (for any reason) and the Parties cannot agree on an alternative arbitrator organization, then a court of competent jurisdiction will appoint an arbitrator organization.

Notwithstanding anything contained herein, AAA or ADR Chambers, as applicable, may not administer any multiple claimant or class arbitration except as provided in the Mass Arbitration subsection (Subsection 17(e)), as the Parties agree that the arbitration shall be limited to the resolution only of individual claims. If there is a conflict between the AAA Rules or ADR Chambers Rules, as applicable, and the rules set forth in this Section 17, the rules set forth in this Section 17 shall govern. The AAA rules and procedures are available online at www.adr.org or by calling 1-800-778-7879 and copies of the ADR Chambers Arbitration Rules may be downloaded at <https://adrchambers.com/arbitration/rules/>. Both will be emailed to you upon your request to privacy@bodi.com.

If arbitration of a Dispute is necessary, the Parties agree to the following procedure:

- i. If in the U.S., the moving Party writes a Demand for Arbitration. The demand must be personally signed and include a description of the Dispute, description of the relief that you are seeking, including a detailed calculation of the amount of damages, and a declaration that you completed the Informal Dispute Resolution as detailed in subsection 17(a) above. If you are represented by counsel, your counsel must also personally sign the Demand for Arbitration. The signatures certify (a) under penalty of perjury that the statements made are true and correct, and (b) that the Dispute is (i) not for an improper purpose, frivolous, to harass the other Party and/or brought about to increase the costs of arbitration; (ii) brought in good-faith based on real facts and sound legal arguments that are actionable under current law. You can find copies of a Demand for Arbitration at: <https://www.adr.org/Most-Viewed-Forms> ("**Demand for Arbitration**").
- ii. If in Canada, the moving Party write a Notice to Arbitrate. The notice must include a description of the Dispute and the relief sought to be recovered. You can find a sample of a Notice to Arbitrate at: <https://adrchambers.com/arbitration/>
- iii. Send copies of the Demand for Arbitration or Notice to Arbitrate, plus the appropriate filing fee, to:

<p>In the U.S.:</p> <p>Send one copy to:</p> <p>AAA Case Filing Services 1101 Laurel Oak Road, Suite 100, Voorhees, NJ 08043</p> <p>Or online visit www.adr.org and click on File or Access Your Case and follow directions.</p>	<p>In Canada:</p> <p>Send three copies to:</p> <p>ADR Chambers 180 Duncan Mill Road 4th Fl. Toronto, ON M3B 1Z6</p>
---	---

iv. Send one copy of the Demand for Arbitration or Notice to Arbitrate to the other Party at the addresses below:

<p>To BODi:</p> <p>Beachbody, LLC, dba BODi Attn: Chief Legal Officer 400 Continental Blvd. Suite 400 El Segundo, CA 90245</p>	<p>To You:</p> <p>The Dispute Notice will be sent by certified mail to the most recent address BODi has on file for you or otherwise in our records for you.</p>
--	--

Notwithstanding the rules of AAA and ADR Chambers, the following will apply to all arbitration actions:

- The arbitration will take place: (1) in the U.S., in Los Angeles County, California, except as otherwise required by AAA Rules (e.g. at a location which is reasonably convenient to both Parties with due consideration of both Party’s ability to travel and other pertinent circumstances); or (2) in Canada, in Ottawa Canada, except as otherwise required by the ADR Chambers Rules.
- The Arbitration Agreement and the arbitration will be governed by the Federal Arbitration Act (“FAA”) in the U.S. or the applicable provincial or territorial Arbitration Act in Canada. To the extent there is a conflict with California law, the FAA or the provincial or territorial Arbitration Act in Canada prevails.
- The arbitration will be conducted in English (with appropriate translators as may be necessary).
- In the U.S., the Federal Rules of Evidence will apply in all cases.
- In the U.S., the Parties will be entitled to bring motions under Rules 12 and/or 56 of the Federal Rules of Civil Procedure.
- The Parties will be allotted equal time to present their respective cases, including cross-examinations.
- The arbitrator(s) is required to issue a written arbitration award setting forth the essential findings and conclusions on which any award is based.
- The arbitrator(s) will have no authority to award punitive damages, except where an applicable law or statute expressly prohibits the waiver of such damages.
- The decision of the arbitrator will be final and binding on the Parties and may, if necessary, be reduced to a judgment in a court of law, except that a Party may choose to appeal certain arbitration awards as described below. Any motion or action to confirm, vacate, modify, or otherwise enter judgment on the award shall comply with Section 17(b). Further, any Party

seeking to enforce an award of an arbitrator(s) shall submit the award under seal to the extent necessary to maintain protections of confidential, proprietary, and trade secret information, and the Parties hereby agree and consent to the filing of such a submission, motion, or order under seal.

In addition to the foregoing and notwithstanding the rules of AAA and ADR Chambers, certain procedures will apply depending on the amount in controversy. For Disputes in which the amount in controversy is less than \$1,000,000.00 (one million dollars), the following procedures will apply absent mutual agreement of the Parties to the contrary:

- The arbitration will occur within 180 days from the date on which the arbitrator is appointed and will last no more than five (5) business days.
- There will be one arbitrator selected from the panel provided by AAA or ADR Chambers (where applicable), using the AAA Rules or the ADR Chambers Arbitration Rules (where applicable) for arbitrator selection.
- The arbitrator shall institute discovery consistent with the goals of arbitration. Discovery and disclosure of information will be conducted under the rules provided by AAA or ADR Chambers (where applicable) to achieve the usual goals of arbitration, including cost effective and efficient resolution of Disputes between Parties, but, in the U.S., in no event shall the Parties be entitled to discovery rights greater than provided by the Federal Rules of Civil Procedure.

For Disputes in which the amount in controversy is equal to or exceeds \$1,000,000.00, the following procedures will apply absent mutual agreement of the Parties to the contrary:

- There will be three (3) arbitrators selected from the panel provided by AAA or ADR Chambers (where applicable), using the AAA Rules or the ADR Chambers Arbitration Rules (where applicable) for arbitrator selection.
- In the U.S., the Parties will be entitled to, and limited by, all discovery rights permitted by the Federal Rules of Civil Procedure.
- In the U.S., the Parties will be entitled to appeal any arbitration award under AAA Optional Appellate Arbitration Rules. The Parties agree to request oral argument for any appeal filed under the Optional Appellate Arbitration Rules.

e. **Additional Procedures for Mass Arbitration**

To increase the efficiency of the administration and resolution of Dispute arbitrations, you and BODi agree that in the event that there are 20 or more individual demands or requests for arbitration (each a “**Request**”) of a similar nature filed against BODi by or with the assistance of the same law firm, group of law firms or other organization(s) (or otherwise in close proximity) the provisions in this Subsection (and, in the U.S., the applicable AAA Mass Arbitration and Mediation Fee Schedule and Supplementary Rules) will apply. Both Parties also understand and agree that by participating in Mass Arbitration, that the resolution of the Dispute may be delayed.

All Parties agree that Requests are of a “similar nature” if they arise out of the same event or factual scenario and raise the same or similar legal issues and seek the same or similar relief. To the extent the Parties disagree on the applicability of the Mass Arbitration process, the disagreeing Party shall advise the arbitrating organization (in the U.S., AAA and in Canada, ADR Chambers), and the arbitrating organization shall appoint a sole standing arbitrator to determine the Mass Arbitration process’ applicability (“**Administrative Arbitrator**”). In an effort to expedite resolution of any such Dispute by the Administrative Arbitrator, the Parties agree the Administrative Arbitrator may set forth such procedures as are necessary to resolve any Disputes promptly.

All Parties agree to the following procedures:

BODi's counsel and your counsel will each select 5 Requests per side as part of a first stage, which will be filed with and proceed to be handed in individual arbitrations ("**First Stage Requests**"). Each First Stage Request will be assigned by the Administrative Arbitrator to a different, single, arbitrator. Except for these First Stage Requests, no Requests will be deemed to have been, nor will be filed in arbitration (and, as such, no fees will be assessed for such not-filed Requests). If any of the 10 First Stage Requests are withdrawn before the conclusion of its individual arbitration, another Dispute will be chosen by the Administrative Arbitrator to replace the withdrawn First Stage Request. Upon completion of this first stage, all Parties will initiate a global mediation session for all of the Requests that are not part of the First Stage Requests ("**First Stage Remaining Requests**"). The global mediation will act as a stay of the arbitration proceedings.

If the First Stage Remaining Requests are not resolved by the global mediation session, the remaining arbitration claims will be filed and resolved in accordance with the following. The Administrative Arbitrator will: administer the arbitration demands in (a) batches of 25 Requests per batch, if there are 250 or fewer First Stage Remaining Requests, or (b) batches of 250 Requests per batch, if there are more than 250 Requests (plus, to the extent there are fewer than the 25 or 250, as applicable, Requests left over after the batching described above, a final batch consisting of the remaining Requests); (2) appoint one arbitrator for each batch; and (3) provide for the resolution of each batch as a single consolidated arbitration with one set of case management fees and arbitrator compensation fees due per batch, one procedural calendar, one hearing (if any) in a place to be determined by the arbitrator, and one final award.

You and BODi agree to cooperate in good faith with the arbitrating organization (in the U.S., AAA and in Canada, ADR Chambers) to implement the Mass Arbitration approach including the payment of single case management fees and arbitrator compensation for batches of Requests, as well as any steps to minimize the time and costs of arbitration, which may include: (1) the appointment of a discovery special master to assist the arbitrator in the resolution of discovery Disputes; and (2) the adoption of an expedited calendar of the arbitration proceedings; and (3) meetings between each of the Parties' counsel to discuss modification to procedures.

This Mass Arbitration provision shall in no way be interpreted as authorizing a class, collective and/or Mass Arbitration or action of any kind, or arbitration involving joint or consolidated claims under any circumstances, except as set forth in this Section.

f. **Cost of Dispute Resolution:**

In Canada, BODi shall pay, or (if applicable) reimburse you for, all ADR Chamber (as applicable) filing, administration, and arbitrator fees for any arbitration commenced (by you or BODi) hereunder. You are responsible for all additional costs that you incur in the arbitration, including without limitation, fees for attorneys or expert witnesses.

In the U.S., AAA Rules govern the payment of arbitration fees. Notwithstanding the forgoing, both you, we (and, if being represented, both of our attorney(s)) agree to cooperate in good faith to take reasonable measures to reduce the costs and fees of arbitration, so that the process is cost-effective for all Parties involved. This may include collaborating with AAA to decrease AAA's fees. In addition, you and we agree that if the Administrative Arbitrator finds that either your or our claims, counterclaims and/or appeals are brought for an improper purpose and/or are frivolous, the Administrative Arbitrator will award to the other Party the costs and expenses (including, without limitation, any and all charges by the Administrative Arbitrator), and attorneys' fees incurred by the other Party.

g. Amendments to this Section:

BODi may amend Section 17 from time to time. Any such amendments will be made in accordance with the duty of good faith and fair dealing. Notwithstanding anything herein to the contrary, any amendment by BODi to Section 17 shall only take effect upon your express agreement to such amendment. You may indicate your agreement to such proposed amendment by following the instructions accompanying the proposed amendment, or as specified in herein. Any such amendment shall apply to all Disputes brought after the effective date of the amendment, regardless of the date of occurrence or accrual of any facts underlying such claim. Amendments to Section 17 shall not apply retroactively to conduct that occurred prior to the effective date of the amendment unless you expressly accepted the amendment.

Notwithstanding anything to the contrary herein, if you do not affirmatively assent to the applicable amendment to Section 17, you are agreeing that you will arbitrate any Dispute between you and BODi in accordance with the terms of the Arbitration Agreement that you most recently affirmatively accepted notwithstanding whether the applicable Arbitration Agreement is contained in the Terms.

h. Temporary and Provisional Relief:

Except as provided below, no Party shall be entitled to commence or maintain any action in a court of law regarding a Dispute until such matter has been submitted and determined as provided here, and then only for the enforcement of such arbitration award. Notwithstanding this arbitration policy, any Party may apply to a court of competent jurisdiction as necessary to enforce an arbitration award, or to seek a temporary restraining order, preliminary injunction, or other provisional relief to ensure that the relief sought in arbitration is not rendered ineffectual during the pendency of, or after the rendition of, a decision in any arbitration proceeding. In particular, and without limitation, you acknowledge that covenants relating to the protection of BODi's trade secrets, confidential, and proprietary information are reasonable and necessary to protect the legitimate interests of BODi. You further acknowledge that your breach of such provisions and covenants would cause BODi irreparable harm, the amount and extent of which would be very difficult to estimate or ascertain, and for which BODi may have no adequate remedy at law. Therefore, the Parties shall be entitled to obtain provisional injunctive relief, a temporary restraining order, or such other temporary equitable relief as may be required to prevent a breach or threatened breach of such provisions and covenants. Furthermore, notwithstanding anything to the contrary herein, to the extent a Party contests the jurisdiction of a state or federal court to preside over claims for a temporary restraining order or preliminary injunctive relief as described above, the court in which such claim is made shall have exclusive jurisdiction to determine whether such claim is to be decided by the court.

The institution of any action shall not constitute a waiver of the right or obligation of any Party to submit any claim seeking relief other than temporary injunctive or enforcement relief to arbitration.

i. Related Parties and Third-Party Beneficiaries:

Although these Terms are made and entered into between you and BODi, the Related Parties are intended third-party beneficiaries for purposes of the provisions of these Terms referring specifically to them, including this Section 17. The Parties acknowledge that nothing contained herein is intended to create any involvement by, responsibility of, or liability for, the Related Parties with respect to any dealings between you and BODi, and the Parties further acknowledge that nothing contained herein shall be argued by either of them to constitute any waiver by the Related

Parties of any defense which the Related Parties may otherwise have concerning whether they can properly be made a Party to any Dispute between the other Parties.

j. Governing Law, Jurisdiction, and Venue

Jurisdiction and venue of any matter or Dispute not subject to arbitration shall reside exclusively in the state or federal courts within Los Angeles County, California.

The Terms are to be construed in accordance with and governed by the laws of California, without regard to its choice of law principles, except that, as applicable, the FAA in the U.S. or the applicable provincial or territorial Arbitration Act in Canada shall govern the Arbitration Agreement and arbitration without giving effect to any state law to the contrary.

Notwithstanding anything to the contrary herein, residents of the State of Louisiana shall be entitled to pursue resolution of Disputes in their home forum pursuant to Louisiana law, to the extent required under Louisiana law. For such Disputes brought in Louisiana, to the extent allowed by Louisiana law, all other terms of Section 17 shall apply to such Dispute, including without limitation the mutual obligation to arbitrate Disputes on an individual basis.

k. Survival

This Section 17 shall survive the termination, cancellation, or expiration of the Agreement for any reason.

18. Independent Contractor Status. You agree that you are not an employee of BODi for any purpose including, without limitation, for federal, state or local tax purposes or for retirement or unemployment benefits. You are not entitled to the benefits that BODi may make available to its employees. You are self-employed, non-exclusive independent contractors who are authorized by BODi to participate in the Program in any authorized country. Except to the extent necessary to comply with legal requirements and/or to protect the BODi's Intellectual Property, brand reputation and comply with applicable Laws, BODi does not exercise control over the manner or means by which You market BODi products and services, or otherwise operate, provided, however, that you must comply with the terms of this Agreement. You may engage individuals or third-parties (subject to the Agreement) without seeking approval from BODi, but if you hire or contract with others you remain fully responsible for the activities of such individuals or third-parties, including the compensation to be paid to such individuals or third-parties, and any breaches of the Agreement by any such person or third-party will be deemed to have been committed by you. You are not, and shall not represent yourself to be, an employee (which includes not representing that you receive any sort of paycheck or salary from BODi) or agents or representatives of BODi. You understand and agree that any agreement between BODi and you, does not create an employee/employer relationship, agency, partnership or joint venture between you and BODi. You have no authority (expressed or implied), and shall not represent that you have any authority, to bind BODi to any obligation, contract or agreement or otherwise. You shall establish your own goals and methods when participating in the Program, so long as you comply with the Agreement. You are solely responsible for all decisions made and all costs incurred with respect to the Program. You assume all entrepreneurial and business risk in connection with the Program. You are responsible for obtaining any state or local licenses, permits and other governmental approvals applicable to their business, including qualifications to transact business in states other than their domicile. There is no guarantee that there is or will be a market for the Program and you understand you may lose money.

19. General

a. Authority: If this Agreement is being entered into by a company or other legal entity or an agent acting on your behalf, the person accepting this Agreement on behalf of you, warrants, represents and

undertakes to us that they are authorized and lawfully able to bind that company or entity to this Agreement.

- b. Modification: BODi reserves the right to modify this Agreement, the Handbook and commissions made available through the Program from time to time, with reasonable notice to you. The then current Handbook and commissions will be accessible on the Program Platform. We will notify you that the Agreement has been modified through the Program Platform and may also choose to notify you by email to the address then associated with your Program Platform account or by other means. The updated Agreement will be effective as of the time of posting or upon such later date specified by BODi. The updated Agreement will apply to your participation in the Program beginning as of the effective date, but you will have seven days to comply with modifications to the Guidelines.
- c. Audit. Each Affiliate agrees to maintain adequate books and records relating to its compliance with the terms of this Agreement during the term of this Agreement and for a period of one (1) year thereafter. Copies of such records shall be made available to BODi upon written request.
- d. No Assignment: You may not assign or transfer any rights or obligations under this Agreement. We may, without notice to you, assign any of our rights and obligations under this Agreement.
- e. Force Majeure: "**Force Majeure**" means circumstances beyond the reasonable control of a party, including but not limited to acts of God, war, terrorist action, fire, flood, governmental act Internet or other telecommunications failure. Neither party shall be liable to the other party for any failure or delay in performing any of its obligations hereunder if such failure or delay is caused by the occurrence of an event of Force Majeure. If a party becomes aware of a Force Majeure event, such party shall immediately notify the other party in writing. If the event of Force Majeure continues period in excess of three (3) weeks, then either party may terminate this Agreement by written notice to the other party with immediate effect.
- f. Enforcement and Waiver: We reserve the right to enforce this Agreement for individual Affiliates at our sole discretion. No waiver of any right, obligation or default shall be implied, but must be in writing, signed by the party against whom the waiver is sought to be enforced. Any particular waiver of any right, obligation or default shall not be construed as a waiver of any subsequent or other right, obligation or default. For any approvals required or as set forth in this Agreement, such approvals for BODi must be in writing and signed by the BODi General Counsel.
- g. Consent: You hereby consent to: (a) Advertiser sending you or your representatives emails related to this Agreement or the Program when Advertiser determines it is necessary in order for you to continue as an Affiliate, regardless of your choice to opt-out from certain communications; and (b) monitoring, crawling and otherwise investigating Your Platforms to verify compliance with this Agreement.
- g. Notices: All notices required or permitted to be given under this Agreement must be in writing. BODi may provide you notice by sending you an e-mail to the address on file in the Platform which you agree electronically satisfies any legal requirement that such notice be in writing. YOU BEAR THE SOLE RESPONSIBILITY OF ENSURING THAT YOUR E-MAIL ADDRESS ON FILE IN THE PLATFORM IS ACCURATE AND CURRENT, AND NOTICE TO YOU SHALL BE DEEMED EFFECTIVE UPON THE SENDING BY BODi OF AN EMAIL TO THAT ADDRESS. Notice will be provided to BODi by means of U.S. mail, postage prepaid, to Beachbody, LLC, dba BODi, 400 Continental Blvd., Suite 400, El Segundo, CA 90245, Attn: Legal Department. Such notice to BODi shall be effective upon receipt of notice by BODi.
- h. Survival: The provisions of the terms in this Agreement which by their nature should survive the termination of these Agreement shall survive such termination.

- i. Severability: If any provision of the Agreement, in its current form or as it may be amended, is found to be invalid, or unenforceable for any reason, such provision shall be stricken and reformed only to the extent necessary to make it enforceable, and the balance of the terms will remain in full force and effect. You hereby agree that the arbitrator or any adjudicator with appropriate jurisdiction pursuant to the Agreement shall enforce the Agreement to its fullest extent, while striking only those provisions that are found to be unenforceable, if any.
- j. Suspension: Termination. Notwithstanding anything to the contrary in this Agreement, BODi may, in its sole and absolute discretion, suspend or terminate your participation in the Program and/or this Agreement. If BODi suspends or terminates your account, it will be in BODi's sole discretion if you will be eligible to re-register for participation in the Program. You agree that BODi will not be liable for any interruption or termination of your participation in the Program.
- k. No Third-Party Beneficiaries: Except as set forth in this Agreement, only you and BODi may enforce these Terms; no third party shall be entitled to enforce these Terms.
- l. Language: It is the express intent of the Parties that these Terms and all related documents have been drafted in English (in the case of English versions) and French (in the case of French versions).
- m. Entire Agreement: These Terms constitute the final, exclusive and complete agreement between you and BODi regarding the subject matter hereof and supersede all agreements, communications and course of dealings between you and BODi.

Exhibit A: Affiliate Marketing Guidelines

These Affiliate Marketing Guidelines (“**Guidelines**”) set forth requirements and prohibitions that apply to your affiliate marketing activities in connection with your Program participation, including legally required affiliate marketing disclosures and a prohibition on the use of music, intellectual property, and artificial intelligence with and in the creation of your marketing materials. These Guidelines are incorporated into the Affiliate Marketing Program Agreement by reference. BODi may update these Guidelines from time to time with the current version accessible via the Program Platform. The Guidelines address the following:

- **Truth in Advertising and FTC Compliance Obligations**
- **What Not to Do: Impermissible Affiliate Marketing Practices**
- **What’s Ok: Permissible Affiliate Marketing Practices**
- **What You Must Do: Affiliate Obligations**
- **Direct Marketing Requirements (Email, Texting and Calling)**

Please review this document carefully. If you fail to comply with these Guidelines, we may discontinue our relationship with you in addition to other remedies that may be available to us. BODi reserves the right to require immediate removal of any and all content at any time for any reason including when content does not abide by these or other Guidelines. Failure to immediately remove any content flagged by BODi may include, without limitation, suspension of your account, termination of your participation in the Program and forfeiture of any pending commissions, and/or any legal remedies available to BODi arising from your conduct

I. Truth in Advertising and FTC Compliance Obligations

Because you receive a commission or other perks from BODi in connection with your promotion of BODi products through the Program, you are required to comply with the [FTC’s Guides Concerning the Use of Endorsements and Testimonials in Advertising](#) and related [FAQs](#) (“**Endorsement Guides**”). When you promote BODi products and services, you must clearly disclose the affiliate relationship between you and BODi by including “Paid Link” (or “#PaidLink”) or “Affiliate Link” or (#AffiliateLink) next to your affiliate link and identifying yourself as a “BODi Affiliate” with the explanation that you receive a financial incentive for qualifying sales (or other commissionable actions, as may be applicable) made through your affiliate links, for example:

- This post may contain affiliate links, meaning I get a commission if you decide to make a purchase through my links, at no cost to you.
- Hey, if you buy something through my links, I get a little something-something as a thank you.
- If you click on my affiliate link, I am going to receive a commission. The products that I advertise are the ones I believe in.
- I make money when people like you purchase items through my links.
- I make money when you use my discount code.
- The money earned through my affiliate links is just another way for me to earn a little extra income so I continue doing what I love to do, helping others stay healthy!

The disclosure can be in the form of the word "ad," "sponsored," "paid link," or "BODi affiliate".

Be clear and conspicuous: your disclosures must not be difficult to miss (i.e., easily noticeable with no scrolling required) and easily understandable by ordinary consumers. The font should be at least as large as the main text on the page, and clearly visible in terms of color.

You must also comply with the FTC’s [Enforcement Policy Statement on Deceptively Formatted Advertisements](#) and [Native Advertising: A Guide for Businesses](#). Any content you create or present that promotes BODi products (e.g., blog posts, social posts, etc.) must not mislead consumers about the commercial nature of the ads.

Do not engage in deceptive product and income claims, including the following:

- You are fully responsible for all of Your statements and actions regarding BODi and its products and services that are not expressly contained in official BODi materials. Unsupported or unauthorized claims are expressly prohibited and also violate multiple state and federal laws and regulations. To put it simply, you cannot make any statements in connection with any BODi products that are not 100% true and accurate.
- Product & Testimonial Claims: Any product and testimonial claims (which includes your own personal testimonials) of any BODi products must always be honest and accurate and kept in the same format provided by BODi, in its entirety. This means that you may not remove or edit any disclaimers, warnings, notices, or other elements BODi provides in any photos, labels, or other marketing materials. In addition, you may not make any claim that BODi products are used in the cure, treatment, diagnosis, mitigation, or prevention of any diseases. This includes using the required statement from the FDA as provided by BODi on its labels and marketing materials for its supplements: *These statements have not been evaluated by the Food and Drug Administration. This product is not intended to diagnose, treat, cure, or prevent any disease.*
- Income Claims: Similar to product claims, any claims relating to the income you make from the BODi affiliate opportunity must be 100% truthful and accurate.

Do not engage in Dark Patterns as [identified by the FTC](#), including the following:

- Deceptive Consumer Testimonials (e.g., not disclosing you were compensated or publishing testimonials about a BODi service that are not based upon actual experience with BODi products or services);
- False High Demand or Low Stock Messaging (e.g., creating pressure to buy immediately by saying demand is high or stock is low when it is not); and
- Disguised Ads (e.g., formatting advertisements to falsely appear to be unbiased product reviews or independent journalism OR presenting a ranking list, search engine, or comparison-shopping site as neutral and unbiased when it is actually based on financial incentives).

II. What Not to Do: Impermissible Affiliate Marketing Practices

The following non-exhaustive list of marketing practices are prohibited. Engaging in these or similar practices may result in immediate termination from the Program, reversal of commissions and/or and pursuit of other legal remedies.

1. **Do Not Violate Third Party Rights or the Law.** You must ensure that you and your affiliate marketing activities and materials do not violate the rights of any third party, including, but not limited to, copyrights, trademarks, privacy, music, content generated by or inputted into artificial intelligence (AI), images or other personal or proprietary rights, and are not libelous, defamatory, misleading, false or deceptive or otherwise illegal. As you are an independent contractor that engages in your independent online activity, BODi does not and will not monitor your affiliate marketing activities and materials. As such, you are solely responsible for any use of third party rights that you may choose to incorporate or use in your posts, emails or any other form of communication for your affiliate links. This means:
 - a. **Do not post without proper license or authorization.** You should not post or share any works that you do not own or have a proper license to use or have not been authorized by BODi for usage.
 - b. **Do not post music without reading this first:** If you chose to incorporate or use music in your posts, emails or any other form of communication for your affiliate links, you will solely be responsible for clearing use of such music and any related third-party rights. Some platforms may offer libraries with royalty-free music for commercial use; however, you are responsible for

ensuring your use of music from these libraries for your commercial purposes is in accordance with the licensing terms for the respective music library at all times, including any use restrictions applicable to the specific piece of licensed music, and you understand that such license terms are subject to change at any time and you will solely be responsible for such use and to comply accordingly.

- c. **Do not post without permission from featured third parties.** Get permission from any third parties featured in photos and other content that you post – for example, a signed release, waiver, or other form of written permission from those third parties – even if you took the photo yourself, know the individuals involved and/or obtain proper consent.
 - d. **Do not post if you are unsure.** If you are unsure about a work, particularly in instances where a work includes a third-party’s trademark/logo, or music, film or television clips, or a celebrity’s name, photo or image, do NOT use it. A good rule of thumb is, if in doubt, do not post it.
2. **Do Not Misrepresent Advertiser’s Brand:** Unauthorized or infringing use of Advertiser brand names, trademarks, service marks, proprietary graphic images, product names, or content not owned or licensed by you are prohibited. Some examples of prohibited conduct include, but are not limited to, the following:
- a. Use of Advertiser trademarks and service marks (whether registered or unregistered) including but not limited to, BODi and <https://www.bodi.com/> (collectively, “**Advertiser Marks**”), alone or in conjunction with other words or phrases (spelled correctly or misspelled), for any purpose beyond establishing and maintaining a hyperlink to the Advertiser web site(s) on Your Platforms. This specifically includes:
 - i. Use of Advertiser Marks in the **title tags or meta keyword tags** of Your Platforms, including doorway pages.
 - ii. Use of Advertiser Marks in the **domain names** of Your Platforms.
 - iii. Use of Advertiser Marks as **keywords in paid search engine listings** (including, but not limited to, Google Ads, Yahoo, Bing, and others as they become available). Similarly, the use of Advertiser’s marks + a term is prohibited (e.g., “BODi coupons”).
 - iv. Use of Advertiser Marks as **search keywords** linked to online advertising.
 - b. Use of non-approved text to describe Advertiser and our products and services.
 - c. Use of a non-approved hypertext reference and format to create the hyperlink from Your Platforms to any Advertiser web site.
 - d. Including the words “Official Site” or representing that your advertisement is sponsored or endorsed by BODi in any way.
 - e. Use of Advertiser’s website(s) in any way that would affect Advertiser adversely or reflect negatively on Advertiser's goodwill, name or reputation in Advertiser’s sole discretion.
3. **Do not promote on BODi social media channels.** Promotion on Facebook, Twitter, and other social media platforms is permitted following these general guidelines:
- a. You ARE allowed to promote offers to your own lists; more specifically, you’re welcome to use your affiliate links on your own Facebook, Twitter, etc. pages. For example: You may post, “25% off sale at BODi through Wednesday with code BODi25”.
 - b. You ARE PROHIBITED from posting your affiliate links on BODi’s Facebook, Twitter, Pinterest, etc. company pages in an attempt to turn those links into affiliate sales.
 - c. You ARE PROHIBITED from running Facebook ads with BODi’s trademarked (registered or unregistered) company name.

- d. You ARE PROHIBITED from creating a social media account that includes BODi's trademark in the page name and/or username.
 - e. You ARE PROHIBITED from creating personalized video content reviewing and/or promoting BODi.
4. **Do Not Mislead Consumers:** Use of text, graphics, programming, or any action that misleads, deceives, or confuses consumers. Some examples include, but are not limited to, the following:
- a. Giving an opinion on a product or service you haven't tried or participated in. Any statement should reflect your personal experience and honest opinion.
 - b. Holding yourself out as an ordinary consumer, but you can say you are also a user of BODi products and services, if accurate.
 - c. Misrepresenting an Advertiser web site as yours.
 - d. Unauthorized framing of an Advertiser web site.
 - e. Linking directly from your search engine listing to an Advertiser web site, thereby bypassing a co-branded entry page.
 - f. After consumers exit an Advertiser web site, redirecting them to a location (including, without limitation, a web site or domain name) different than the one from which they entered the Advertiser web site.
 - g. Using misspellings or close analogs of existing Advertiser Marks (e.g. BODii or Beechbody or BeachBodi) in domain names, title tags or meta keyword tags of Your Platforms, doorway/redirect pages, site copy, paid inclusion keyword listings, etc.
 - h. Making statements that you know (or should know) are not true, or have not confirmed to be true, this includes unauthorized or unsubstantiated claims about BODi's products and services. Please see **Truth in Advertising and FTC Compliance Obligations** above.
 - i. Using artificial intelligence tools to engage in affiliate marketing activities, including, without limitation to create social posts or other materials that mention Advertiser or its products or services or to send affiliate marketing communications. This includes using AI tools to generate or manipulate content like certain image or video filters that alter the appearance of the image or video. If you are unsure whether a tool is acceptable to use, please refrain from use.
5. Do not track price histories or displaying price variations based on tracked price histories. Only the official sale prices must be displayed.
 6. Unless expressly authorized by Advertiser, you may not use any Advertiser promotional codes or coupons, including using the words "coupon" or "code" anywhere on the links to Advertiser's website, except as expressly authorized by Advertiser through the Program Platform.
 7. Featuring Advertiser within any toolbars unless directly agreed to or approved by Advertiser in writing. Additionally, even if approved by Advertiser, toolbars may only become installed on a users' computers via that users' specific affirmative request, not via bundles with other software.
 8. Affiliates wishing to direct traffic from a toolbar must include the name(s) of all toolbars to be used, the methods of distribution of such toolbars, and the principal functions of such toolbars. Affiliate must promptly notify BODi in writing of material changes to its toolbar use.
 9. Toolbars may set cookies only upon a user's specific contemporaneous request. Cookies may not be automatically dropped. A toolbar must never overwrite an existing Affiliate cookie, even with user consent or request. A toolbar must never invoke an Affiliate link after the user clicks any paid advertising promoting BODi (including paid search or banner advertising).
 10. An Affiliate may not use, or receive traffic from, any toolbar operated by any third party.
 11. Finally, BODi reserves the right to require that Affiliate remove BODi from any toolbar upon request for any reason.
 12. Do not sell Advertiser products directly on your site. If you advertise an Advertiser product, you must link back to <https://www.bodi.com/>, as applicable, where final transactions occur. All ecommerce transactions related to Advertiser products have to occur on our web sites. Reselling and third-party cart publishers are not allowed without the prior written consent of Advertiser. All shipping and returns must also be handled by Advertiser unless the prior written consent of Advertiser has been received. Affiliates are not allowed to resell, auction, drop ship, stockpile, mask or manipulate the pricing of any BODi product.

13. Do not use geo-targeting and day parting to avoid enforcement of any BODi policy.
14. Do Not Participate in spyware, adware or parasite-ware techniques for driving traffic, including without limitation, causing spyware to be installed on another person's computer, or use a context based triggering mechanism to display an advertisement that partially or wholly covers or obscures paid advertising or other content on a website in a way that interferes with a person's ability to view that website. We reserve the right to research and investigate affiliates and their activities and, at our own discretion, determine whether or not these practices are in place.
15. Do not engage in any direct or indirect relationships with ISPs and/or mobile carriers that results in address bar keyword and URL error trafficking (e.g., a user mistypes a web address in the ISP's address bar or search bar and is redirected to a web page that contains a link that directs the user to Advertiser's site).
16. Do not employ the use of any type of method, automated script, software download or technology which attempts to intercept or redirect traffic or referral fees to or from any website, , including through any click spam, botnets, traffic generated by non-human visitors, or use of stolen credit card information to make purchases in connection with the Program.
17. Do not employ, use, or receive any direct or indirect benefit from, any "cookie stuffing" methods (e.g., use of "cookie stuffing" to cause affiliate tracking systems to conclude that a user has clicked through a commissionable link and to pay commissions accordingly, even if the user has not actually clicked through any such link).
18. Do not display any material on a website containing a link to any BODi website site which contains viruses, Trojan horses, worms, time bombs, cancel bots or other similar harmful or deleterious programming routines.
19. Without our prior written approval, do not use any widgets on your website that include any of our trademarks, Advertiser materials, or directly or indirectly send traffic to one of our sites.
20. Do not publish, link to, sell, otherwise distribute, or place a commissionable link on the same page or near any objectionable content, i.e., any material which, in our sole discretion, is offensive, e.g., hate speech, promotes violence or defames a particular group of people, contains nudity, explicit violence or depictions thereof or promotes alcohol, tobacco, or gambling/lottery.
21. Do not scrape or spider BODi's website(s) or any other websites for content.

III. What's Ok: Permissible Affiliate Marketing Practices

Conversely, the following affiliate marketing practices are acceptable under this Agreement:

1. Featuring pages on Your Platforms that include Advertiser Marks provided or approved for use by BODi, and approved promotional descriptions and services descriptions.
2. Allowing pages on Your Platforms that contain approved Advertiser Marks and approved promotional and product offer descriptions to get picked up by search spiders and appear in organic (i.e. natural) search results, provided that Advertiser Marks aren't included in the meta tags of the pages.
3. Including Advertiser in a search engine listing description for non-Advertiser branded keywords (e.g. laser hair removal, etc.). However, the description must indicate that Your Platform is an Advertiser affiliate.
4. Geo-targeting and day parting on all search engines, provided that all policies regarding display URL and Advertiser Marks are followed (*see Misrepresenting Advertiser's Brand section above*).

IV. What You Must Do: Affiliate Obligations

1. You must ensure that your website, social media, any other public platform, and your business practices do not violate this Agreement.
2. You must keep all BODi product information, content and item descriptions in your materials current. You must update your content within 24 hours of any updates to BODi product information, content and item

descriptions on the BODi website.

3. You must actively participate in the Program by accessing and using promotional links and approved creative available to you through the Program Platform.
4. You must accept sole responsibility for all costs and expenses you may incur in connection with your participation in the Program and/or your performance including:
 - a. The development, operation and maintenance of your site;
 - b. All materials that appear on your site and the accuracy and appropriateness of such materials;
5. You must keep your Program Platform account information updated with current and accurate information (including WHOIS information) and, at all times, list the web sites and social media handles and user names you are using to drive traffic to us. For domain names associated with your site that are registered privately, the domain of your username/email address must match the URL submitted with your application.
6. Any testimonial you give about BODi products or services must be true and limited to your personal experience. Please see **Truth in Advertising and FTC Compliance Obligations** above.

V. Direct Marketing Requirements

a. Email Communication Requirements:

- i. Email Checklist: Any email you send must strictly comply with applicable laws and regulations including the U.S. Federal CAN-SPAM Act and the Canadian Anti-Spam Legislation. Any email you send that promotes BODi or BODi products and services must:
 - 1) Have a functioning return email address to the sender;
 - 2) Contain a clear and conspicuous notice (in at least 10-point bold font) advising the recipient that he or she may opt-out or unsubscribe from future email solicitations from you or correspondence from you by clicking the applicable out-out or unsubscribe link contained within the email, or if applicable, replying to the email via the functioning return email address;
 - 3) Clearly identify you as the sender and must **not** appear to be sent by or on behalf of BODi;
 - 4) Include your physical mailing address;
 - 5) Clearly and conspicuously disclose that the message is an advertisement or solicitation; and
 - 6) Not use deceptive subject lines and/or false header information.
- ii. Email Opt-Out Requests: All opt-out requests, whether you receive by email or regular mail, must be promptly honored.

b. Additional Canada Requirements: Under Canadian Anti-Spam Legislation (“CASL”), you must have express consent to send electronic commercial messages from Canada or to a recipient who resides in Canada.

- i. You must obtain written consent by:
 - 1) Stating the purpose for which you are seeking consent (i.e., to send commercial email);
 - 2) Stating the name under which you carry on business (i.e., your business entity or personal name);
 - 3) Stating that you are seeking consent on your own behalf;
 - 4) Providing your physical mailing address;
 - 5) Providing at least one of either your telephone number, email address or web address;
 - 6) Stating that consent may be withdrawn; and

- 7) Obtaining the individual's consent in a manner that allows you to prove it. For example, provide a consent box they may click, or physically check. Do not create an assumed consent (i.e. a pre-checked box) or an opt-out mechanism.
- c. Calls, Text Messages, and Related Communication Requirements: If you use telephone calls, SMS/text messages, or other messaging in connection with your participation in this Program, BODi requires the following:
- i. Get prior express written consent: Before sending any text messages, you must obtain prior express written consent from the recipient.
 - ii. Identify yourself as the sender. Any text message sent by you relating to your participation in this Program or relating to any BODi product or service must clearly identify you as the sender by including your real name at the beginning of the text message.
 - iii. Do not use an automatic telephone dialing system. You may not use an automatic telephone dialing system to call a customer's cellular phone in connection with your participation in this Program without first obtaining the customer's prior express written consent. An automatic telephone dialing system ("autodialer") is a term to describe technologies/devices that help a caller dial telephone numbers and does not have a set definition under applicable Laws.
 - iv. Only text one at a time and manually. Actually type/enter the phone number's 10 digits. Do NOT use any automated means to make the text, such as any automatic dialing system; do not use the save number function; do not add the person to your contacts list; do not make group texts; do not send the same text to multiple people at the same time.
 - v. Do not send follow-up text messages. Only send one, initial text. No sending reminders or follow ups if a consumer does not respond to your first text.
 - vi. Tell people how to stop receiving text messages, e.g. including "text "stop" to stop receiving texts" in your messages, and promptly honor all requests to opt out.
 - vii. Do not make calls or send text messages to numbers on federal and state do not call lists.
 - viii. Do not send faxes.
 - ix. Do not make cold calls or use lead generation.
 - x. Do not use prerecorded messages, artificial voices, artificial intelligence or other technologies to make calls. All calls must come from a real, live person.
 - xi. Maintain internal do not call list. Maintain a list of "Do Not Call" requests that is checked before any number is called. You must have a written Do Not Call policy, train any operators who operate on your behalf or at your direction on the policy, enforce compliance with the policy, provide it upon a consumer request. You must scrub against your internal list (and more restrictive state lists) before making return calls to consumers who have made an inquiry.
 - xii. Honor all requests to opt-out. If someone indicates in any way that they no longer want to be called (including during the call itself, by calling you, contacting you via email, or you receive notice through a regulator), as immediately as possible, add the number to an

internal do not call list (this must be company-wide; cannot be just one person stopping calls).

- xiii. Comply with all legal requirements for telemarketing, including, without limitation, call time restrictions, call disclosures and registration requirements.

- d. Promotional Marketing: You will not engage in any promotional, marketing, or other advertising activities on behalf of us or our affiliates, or in connection with any BODi website or the Program (“**Promotional Activities**”), that are not expressly permitted under the Agreement. Upon our request, you will provide us with representative sample materials and written certification that you have complied with the Agreement. We will specify the form of, and content required in, that certification in any such request. Any failure by you to provide the certification in accordance with our request will constitute a material breach of the Agreement. For the avoidance of doubt, (i) for the purposes of applicable marketing Laws (for example, if applicable, the CAN-SPAM Act of 2003, the Telephone Consumer Protection Act of 1991 and any similar or successor legislation), you are the “Sender” of each communication containing any Qualifying Links, and (ii) you must comply with applicable Laws and marketing industry standards and best practices for all communication relating to the Program.

Accord relatif au programme marketing d'affiliation

Beachbody, LLC dba BODi (aux États-Unis) et Team Beachbody, Canada LP dba BODi Canada (au Canada) et chacune de leurs sociétés affiliées, filiales et sociétés mères (collectivement « **BODi** », « **l'annonceur** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** ») offrent un programme marketing d'affiliation (le « **programme** ») qui est régi par les conditions du présent accord relatif au programme marketing d'affiliation (les « **conditions** »), notre politique de confidentialité ([disponible ici](#)) et les lignes directrices de marketing d'affiliation jointes aux présentes conditions à titre d'annexe A (les « **lignes directrices** » et, conjointement avec les conditions, « **l'accord** »). Vous, le partenaire affilié (« **affilié** » ou « **vous** »), acceptez le présent accord en posant votre candidature et/ou en participant au programme. Vous comprenez que vous devez être âgé d'au moins 18 ans pour participer au programme et acceptez que BODi puisse refuser de vous accepter dans le programme et puisse résilier votre accord à sa seule discrétion, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Les employés de BODi ne sont pas autorisés à participer au programme. Les affiliés actuellement inscrits au programme ne sont pas admissibles à recevoir des récompenses dans le cadre du volet Parrainage d'un ami du programme Défi client BODi Experience.

Veillez lire attentivement le présent avis d'arbitrage individuel et de renonciation aux recours collectifs : Dans toute la mesure permise par la loi, les présentes conditions contiennent une convention d'arbitrage exécutoire individuel et une renonciation aux recours collectifs, en vertu desquelles vous vous engagez à résoudre tout litige (tel que défini ci-dessous) entre BODi et vous par le biais d'un arbitrage individuel définitif et exécutoire, plutôt que devant un tribunal, et, dans toute la mesure permise par la loi, vous vous engagez à renoncer à tout procès devant jury et à toute procédure collective, consolidée, groupée et représentative, ainsi qu'à tout autre type de procédure judiciaire, quelle qu'elle soit, à l'exception de certaines procédures d'arbitrage collectif (voir la section 17, paragraphe 17(e), ci-dessous) et, aux États-Unis, de petites réclamations particulières (tels que décrits à la section 17 ci-dessous). En acceptant les présentes conditions, vous reconnaissez expressément avoir lu, examiné attentivement et compris toutes les dispositions de la convention d'arbitrage individuel et les dispositions relatives à la renonciation aux recours collectifs, et vous acceptez expressément d'être lié par ces dispositions.

Le présent accord comprend des exigences, des obligations et des interdictions relatives à votre participation au programme, y compris, sans s'y limiter, les divulgations requises, les restrictions et les exigences relatives aux activités de marketing direct (par exemple, l'envoi de SMS, d'appels et de courriels), les restrictions relatives à l'utilisation de la musique, de l'intelligence artificielle et des droits de propriété intellectuelle dans votre matériel de marketing ou pour le créer, les restrictions relatives à l'utilisation de la propriété intellectuelle de l'annonceur et les interdictions relatives à la tromperie des consommateurs ou aux violations des lois ou réglementations en vigueur. Toute violation du présent accord, de toute loi ou réglementation, ou toute tentative de commettre des pratiques frauduleuses ou trompeuses dans le cadre du programme, peut entraîner la résiliation immédiate de votre participation au programme, l'annulation des commissions et/ou l'application d'autres mesures juridiques appropriées. Si nous vous informons d'un éventuel manquement, vous devez immédiatement prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Nous pouvons mettre fin à votre participation à ce programme en cas de violation de l'une des conditions du présent accord, y compris le fait de ne pas remédier immédiatement à toute non-conformité.

Le présent accord remplace tout accord ou arrangement antérieur concernant votre participation à ce programme.

1. Participation au programme :

- a. De temps à autre, nous pouvons publier des offres (« **Offres** ») par l'intermédiaire d'un réseau d'affiliés ou d'une autre plateforme de participation à un programme d'affiliation (collectivement, un « **Réseau d'affiliation** ») afin de vous verser une commission précise en échange de certains services publicitaires menant à une Action Qualifiante (telle que définie ci-dessous). Les détails relatifs à l'Offre et au Programme seront précisés dans un ou plusieurs guides du Programme (chacun, un « **Guide** ») disponibles sur la plateforme du Programme accessible via BODi.com ou en téléchargeant l'application BODi Community (collectivement, la « **Plateforme du Programme** »). Nous convenons de vous verser la commission spécifiée dans l'Offre lorsqu'un client effectue une Action Qualifiante (telle que définie ci-dessous) en utilisant le Lien Qualifiant (tel que défini ci-dessous) affiché sur votre site ou le Code Qualifiant que vous avez partagé.

- b. Pour participer à une Offre, vous devez respecter les exigences énoncées dans le Guide ainsi que les conditions de l'Accord. Le Guide précise les détails et les paramètres des Actions Qualifiantes qui donnent droit à des commissions de notre part. Les Offres sont assujetties aux conditions énoncées sur la Plateforme du Programme et dans le Guide. En cas de conflit, les présentes Conditions prévaudront, à moins que le Guide n'indique explicitement qu'il remplace les présentes Conditions en ce qui concerne le conflit.
- c. Vous participerez au Programme par l'intermédiaire de la Plateforme du Programme. Vous acceptez que : (i) le présent Accord s'ajoute à tout accord conclu entre vous et le Réseau d'affiliation concerné (« **Accord du Réseau d'affiliation** »); (ii) le présent Accord est exécutoire par nous, indépendamment de tout Accord du Réseau d'affiliation; et (iii) nos droits et recours ainsi que vos obligations en vertu du présent Accord ne sont pas limités par les modalités d'un Accord du Réseau d'affiliation. Les références à « nous » dans les présentes Conditions peuvent également inclure des représentants agissant en notre nom. Votre participation au Programme est également assujettie à toute politique additionnelle rendue disponible par l'intermédiaire de la Plateforme du Programme, laquelle peut être mise à jour de temps à autre. En continuant à participer au Programme, vous acceptez ces politiques nouvelles ou mises à jour.
- d. Une « **Action Qualifiante** » est une action ou un événement décrit dans le Guide, qui déclenche une commission lorsque l'Action Qualifiante provient soit d'un Lien Qualifiant, soit de l'utilisation d'un Code Qualifiant dans le cadre de cette Action Qualifiante.
- e. Un « **Lien Qualifiant** » est un lien provenant de votre site ou de vos supports marketing vers le site de l'Annoncéur, utilisant une URL fournie par l'Annoncéur pour être utilisée avec l'Offre par l'intermédiaire de la Plateforme du Programme, à condition que l'Action Qualifiante soit attribuée à un Lien Qualifiant tel que défini dans le Guide. Il vous incombe de vous assurer que vos Liens Qualifiants sont correctement formatés, conformément aux indications du Guide, afin de permettre le suivi des Actions Qualifiantes.
- f. Un « **Code Qualifiant** » est un code unique fourni par l'Annoncéur pour être utilisé avec l'Offre par l'intermédiaire de la Plateforme du Programme, à condition qu'une Action Qualifiante soit attribuée au Code Qualifiant tel que défini dans le Guide.
- g. L'attribution sera déterminée conformément aux dispositions du Guide et pourra être fondée sur le modèle « Attribution au premier clic », « Attribution au dernier clic » ou toute autre structure d'attribution précisée par BODi dans le Guide.
 - i. L'« Attribution au premier clic » signifie que :
 - 1) Le Lien Qualifiant est le premier lien vers le site de l'Annoncéur utilisé par le client pour effectuer une Action Qualifiante, à condition qu'il n'y ait pas eu de Session de Premier Clic active (définie ci-dessous) sur l'appareil du client provenant d'un autre lien affilié au moment où le client a cliqué sur votre Lien Qualifiant. Une « Session de Premier Clic » est la période débutant au moment du premier contact du client avec le site de l'Annoncéur via un Lien Qualifiant et se terminant soit (i) à la fin de la fenêtre d'attribution spécifiée, soit (ii) à l'expiration ou à la résiliation de l'Offre. Dans ce cas, l'Action Qualifiante est attribuée au Lien Qualifiant si la Session de Premier Clic n'est pas terminée; OU
 - 2) Un Code Qualifiant est utilisé par un consommateur lors du paiement dans le cadre d'une Action Qualifiante et qu'il n'y a pas de Session de Premier Clic active telle que décrite au point 1(i)(1) ci-dessus, auquel cas l'Action Qualifiante est attribuée au Code Qualifiant.
 - ii. L'« Attribution au dernier clic » signifie que :
 - 1) Le Lien Qualifiant est le dernier lien vers le site de l'Annoncéur utilisé par le client avant de compléter une Action Qualifiante durant une « Session de Dernier Clic », laquelle débute au moment du premier contact du client avec le site de l'Annoncéur via un Lien Qualifiant et se termine soit (i) lorsque le client retourne sur le site de l'Annoncéur via un autre lien affilié, (ii) à la fin de la fenêtre d'attribution spécifiée, ou (iii) à l'expiration ou à la résiliation de l'Offre. Dans ce cas, l'Action

- Qualifiante est attribuée à votre Lien Qualifiant si la Session de Dernier Clic n'est pas terminée; OU
- 2) Un Code Qualifiant est utilisé par un consommateur lors du paiement dans le cadre d'une Action Qualifiante, auquel cas l'Action Qualifiante vous est attribuée via le Code Qualifiant.

Défis du Programme. De temps à autre, BODi peut proposer des défis sur la Plateforme du Programme (chacun, un « **Défi** »). Tous les Défis doivent être complétés par l'intermédiaire de la Plateforme du Programme, qui assurera le suivi de la participation et de l'achèvement des Défis. Dans la section « Défi » de la Plateforme du Programme, BODi fournira un brief créatif pour chaque Défi, décrivant les étapes nécessaires à sa réalisation, la date limite pour le compléter, ainsi que la compensation, les points ou toute autre récompense (« **Récompense du Défi** ») offerte en cas de réussite (« **Description du Défi** »). Les participants doivent respecter toutes les exigences énoncées dans la Description du Défi, inclure les mots-clés #BODi_Affiliate et #Ad (ou tout autre mot-clé précisé dans le Guide) dans toutes les publications sur les réseaux sociaux, les textes et autres contenus associés au Défi, et suivre toutes les instructions de BODi pour être admissibles à la Récompense du Défi applicable. Des détails, exigences et conditions supplémentaires concernant les Défis seront précisés dans un Guide. La participation aux Défis doit être conforme à toutes les conditions et politiques applicables à la plateforme de médias sociaux utilisée. Le versement des Récompenses monétaires liées aux Défis est assujéti à la Section 5.

2. Activités de marketing : Si vous décidez d'envoyer des messages, de téléphoner, d'envoyer des courriels ou de vous livrer à d'autres activités de marketing direct, vous devez vous conformer aux exigences de BODi relatives à ces activités, telles qu'elles sont énoncées dans les lignes directrices relatives au marketing d'affiliation. Il vous incombe également de respecter rigoureusement toutes les lois (définies ci-dessous), règles, réglementations, normes industrielles et codes de conduite applicables à vos activités de marketing d'affiliation, y compris, mais sans s'y limiter, les règles et directives de la Federal Trade Commission, le CAN-SPAM, la LCAP du Canada (le cas échéant) et le Telephone Consumer Protection Act; vous devez donc d'abord consulter un avocat expérimenté pour comprendre vos obligations en matière de conformité. Aux fins des lois applicables en matière de marketing, vous êtes « l'expéditeur » de vos communications. Vous reconnaissez qu'aucune de ces activités de marketing n'est requise ou recommandée pour la participation au programme.

Dans chaque activité de marketing où il est fait référence à l'annonceur ou à toute propriété intellectuelle de l'annonceur (définie ci-dessous), vous devez divulguer votre lien matériel avec l'annonceur en vous identifiant de manière évidente et visible en tant qu'affilié en utilisant le terme « Affilié BODi » (ou « #BODiAffiliate ») et inclure le terme « lien payé » (ou « #PaidLink ») à côté de votre lien d'affilié. Vous êtes tenu d'utiliser les outils de divulgation des plateformes sociales lorsque vous publiez des liens d'affiliation, mais vous ne pouvez pas compter sur ces outils de divulgation comme seul moyen de divulguer votre relation d'affiliation. Il est interdit de créer, de publier, de distribuer ou d'autoriser tout matériel (y compris les courriels) qui semble être envoyé par BODi ou en son nom.

Vous ne devez pas déformer ou embellir la relation entre nous, vous ou toute autre entité liée au présent accord (y compris en exprimant ou en sous-entendant un soutien, un parrainage, une approbation ou une contribution à une œuvre de bienfaisance ou à une autre cause), ni déclarer ou sous-entendre expressément une relation ou une affiliation entre vous et nous ou toute autre personne ou entité, sauf dans la mesure où le présent accord l'autorise expressément. Nous nous réservons le droit de mettre en place une procédure d'approbation pour le matériel ou les activités de marketing dans le cadre du présent accord.

Si vous recevez des codes de réduction ou de promotion ou des coupons, y compris les Codes Qualifiants, à utiliser dans le cadre du programme, vous devez vous conformer strictement à toutes les conditions du présent accord et à celles qui accompagnent le code de réduction ou le coupon. Le non-respect de cette

exigence peut entraîner l'exclusion du programme et l'annulation de toute commission.

3. Propriété intellectuelle et licence : L'annonceur possède et conserve tous les droits, titres et intérêts relatifs à ses noms, logos, marques commerciales et marques de service (déposées ou non) et toutes les autres marques de l'annonceur (telles que définies dans l'annexe A), à son habillage commercial, à ses dessins et modèles déposés et non déposés, à ses droits d'auteur, à ses bannières, à ses images, à ses liens, à ses textes, à ses symboles, à son matériel promotionnel, à tout autre matériel et à tous les autres droits de propriété intellectuelle (existants ou créés à l'avenir) (« **propriété intellectuelle** »).
 - a. Nous vous accordons une licence révocable, non exclusive et mondiale pour utiliser, reproduire et transmettre la propriété intellectuelle désignée du Programme Plateforme uniquement dans le but de promouvoir les produits et services de l'annonceur dans le cadre du programme, y compris la création de liens de votre ou vos sites vers notre ou nos sites conformément aux conditions énoncées dans le présent accord. Sauf disposition contraire expresse du présent accord ou autorisée par la loi applicable, vous ne pouvez pas copier, distribuer, modifier, faire de l'ingénierie inverse ou créer des œuvres dérivées à partir de la propriété intellectuelle de BODi. Vous n'êtes pas autorisé à accorder des sous-licences, à céder ou à transférer ces licences d'utilisation de la propriété intellectuelle de BODi, et toute tentative d'accorder des sous-licences, de céder ou de transférer ces licences est nulle et non avenue. La position, la prééminence et la nature des liens sur votre site ou d'autres documents doivent être conformes à toutes les exigences spécifiées sur le Programme Plateforme. Entre les parties, nous conserverons tous les droits, titres et intérêts (y compris tous les droits de propriété intellectuelle) relatifs à notre propriété intellectuelle, ainsi que toutes les modifications et tous les travaux dérivés de celle-ci, y compris tout fonds de commerce résultant d'une telle utilisation. Vous cesserez immédiatement d'utiliser ce matériel et le supprimerez si votre participation au programme est suspendue ou résiliée, ou si nous vous le demandons. Vous nous accordez une licence non exclusive, mondiale et libre de redevances, mais non une obligation, d'utiliser, de reproduire et de transmettre tout matériel que vous nous avez soumis uniquement à des fins de co-marquage ou en tant que lien de retour de notre ou nos sites vers votre ou vos sites et votre ou vos matériels. Nous retirerons ces éléments à tout moment et à notre seule discrétion.
 - b. Tous les droits relatifs à la propriété intellectuelle de l'annonceur sont notre propriété exclusive, et tout l'achalandage généré par votre utilisation de la propriété intellectuelle de l'annonceur sera à notre bénéfice exclusif.
 - c. Vous ne prendrez aucune mesure susceptible d'entrer en conflit avec nos droits sur la propriété intellectuelle de l'annonceur ou avec la propriété de cette dernière.
 - d. Vous ne pouvez pas et ne devez pas utiliser ou demander l'enregistrement d'une marque, d'un nom de domaine, d'un sous-domaine, d'un nom d'utilisateur, d'un nom de média social ou d'un nom d'application qui soit identique ou similaire à la propriété intellectuelle de l'annonceur, dans quelque juridiction que ce soit.
 - e. Vous n'enchérerez pas sur des termes de recherche qui incluent les termes BODi, Beachbody, ou toute autre société ou marque affiliée à BODi ou à ses marques de commerce (déposées ou non), ou qui sont similaires à BODi, Beachbody ou toute autre société ou marque affiliée à BODi ou à ses marques de commerce (déposées ou non) au point de prêter à confusion.
4. Achats et prix des annonceurs; données relatives aux annonceurs :
 - a. Les clients qui visitent le site Internet de l'annonceur ou qui effectuent une action admissible seront considérés comme des clients de l'annonceur et, par conséquent, toutes les règles, politiques et procédures opérationnelles de l'annonceur concernant les commandes des clients, le service à la clientèle et les ventes s'appliqueront à ces clients. Nous pouvons modifier nos politiques et procédures opérationnelles à tout moment, à notre seule et entière discrétion. Par exemple, nous déterminerons les prix à facturer pour les produits et les services conformément à nos propres politiques de tarification. Les prix et la disponibilité des produits et services peuvent varier de temps à autre. L'annonceur s'efforcera, dans la mesure du possible, de présenter des informations exactes, mais ne peut garantir la disponibilité ou le prix d'un produit ou d'un service particulier. Tous les

achats doivent être effectués par le client directement auprès de l'annonceur. Les affiliés ne sont pas autorisés à prendre ou à faciliter de quelque manière que ce soit les achats des clients de l'annonceur.

- b. Vous acceptez de n'avoir aucun droit sur les données de l'annonceur. Le terme « **données de l'annonceur** » désigne toute information commerciale ou autre donnée de quelque type que ce soit que nous vous fournissons ou que nous recueillons dans le cadre de vos activités liées au présent accord, y compris, mais sans s'y limiter, les informations nous concernant et concernant les visiteurs de notre ou de votre site Web ou de vos applications dans le cadre de la fourniture de vos services en vertu du présent accord et les informations concernant nos ventes, nos produits et nos services; à condition que les « données de l'annonceur » ne signifient pas les informations recueillies auprès des visiteurs de vos plateformes avant toute relation d'affiliation entre nous et vous.

5. Suivi des actions qualifiantes et des paiements :

- a. Paiements : **Sous réserve de l'accomplissement de toutes les exigences requises en matière de paiement et d'inscription fiscale, telles que décrites plus en détail ci-dessous, BODi vous versera tous les montants dus pour votre participation au Programme. Le suivi et le traitement des paiements seront effectués par l'intermédiaire du Réseau d'affiliation. Vous acceptez de ne pas tenir BODi responsable de tout paiement qui vous est dû par le Réseau d'affiliation une fois que BODi aura versé au Réseau d'affiliation les montants qui vous sont dus. Vous acceptez et reconnaissez que vous êtes seul responsable de tous les impôts, cotisations, pénalités, frais de conversion de devises ou autres montants découlant de la réception de commissions ou d'autres paiements dans le cadre du Programme.** La fréquence de traitement des paiements vous sera communiquée par BODi et sera déterminée à sa seule discrétion. Pour recevoir une compensation, vous devez lier un compte bancaire ou une autre option de paiement prise en charge dans la plateforme du Programme et compléter toutes les étapes requises pour l'inscription au paiement. Aux dates désignées de traitement des paiements, BODi traitera et émettra les paiements agrégés à tous les participants inscrits pour le paiement et en règle, avec un solde de compensation de dix dollars américains (10,00 \$ USD) ou plus. Si votre compensation due est inférieure à dix dollars américains (10,00 \$ USD), elle sera reportée à la prochaine date de traitement des paiements.
- b. Inscription au paiement: Pour être admissible à recevoir un paiement, vous devez fournir des renseignements exacts et complets, tels que demandés par BODi lors de l'inscription et de la participation au Programme, ainsi que lors de l'inscription au paiement, tel que requis par le processeur de paiement du Programme de BODi, DOTS (y compris le numéro d'identification fiscale demandé). Le paiement est conditionnel à l'acceptation et au respect de toutes les conditions applicables, lesquelles peuvent être mises à jour de temps à autre, y compris la présente entente, les [Conditions d'utilisation](#) et la [Politique de confidentialité](#) de BODi, les [Conditions d'utilisation](#) et la [Politique de confidentialité](#), de Social Ladder les [Conditions d'utilisation](#) et la [Politique de confidentialité](#) de Twilio SMS, les [Conditions d'utilisation](#) et la [Politique de confidentialité](#) de DOTS, ainsi que toute autre condition applicable de tiers (par exemple, PayPal, Venmo, etc.). BODi se réserve le droit de suspendre votre participation au Programme et vos gains si vous ne complétez pas en temps opportun toutes les étapes requises pour l'inscription au paiement, tel que déterminé par BODi. Sous réserve de l'accomplissement de toutes les exigences, les commissions vous seront versées dans un délai de 45 à 60 jours suivant l'Action Qualifiante, ou tel que communiqué dans la plateforme du Programme ou dans le Guide. Sauf indication contraire dans le Guide, les frais de traitement au Canada et les frais de conversion de devises vous seront transférés et déduits de vos paiements de commission.
- c. Rétrofacturations: Nous pouvons annuler des actions (« **rétrofacturation** ») dans les cas suivants : (a) une action qualifiante a été effectuée de manière frauduleuse ou d'une manière qui n'est pas de bonne foi (par exemple par l'utilisation de robots ou d'autres moyens artificiels); (b) si une action qualifiante est effectuée par une personne qui se trouve en dehors d'un territoire d'affiliation actif

- actuel; (c) les conditions d'une campagne ont été saisies, fournies ou affichées par erreur ou de manière inexacte; (d) une action qualifiante est un doublon et/ou a déjà été enregistrée pour le même consommateur ou le même appareil; ou (e) une action qualifiante a été effectuée en violation du présent accord, le Guide ou de toute autre condition; (f) une transaction associée à une action qualifiante est incomplète; (g) si un client a annulé ou retourne un produit ou un service ou si le paiement d'un client est refusé; ou (h) une action qualifiante ou vos actions en rapport avec celle-ci ne sont pas conformes aux présentes conditions, le Guide ou à toute autre condition.
- d. Restrictions sur les commissions: Dans la mesure où BODi verse des commissions extrêmement élevées, ni vous ni les membres de votre ménage ne pouvez effectuer d'achats à l'aide de votre lien de qualification ou du lien de qualification d'un autre affilié, et aucune commission ne peut être perçue sur les achats effectués par vous, les membres de votre ménage ou d'autres affiliés à l'aide de votre lien de qualification. Toute restriction supplémentaire sera énoncée dans les conditions personnalisées et/ou dans le Guide ou sur la plateforme du Programme.
6. Ciblage d'audience : Vous devez être basé aux États-Unis ou au Canada et avoir un public basé aux États-Unis ou au Canada. Dans la mesure où vous ciblez les activités de votre programme, vous ne pouvez les cibler que sur les utilisateurs américains et canadiens, sauf accord écrit contraire de notre part. Dans la mesure où vous vous engagez dans un ciblage comportemental ou similaire en relation avec le programme, vous acceptez, déclarez et garantisiez que : (a) vous suivrez strictement toutes les instructions concernant le ciblage comportemental énoncées par le réseau d'affiliation et l'annonceur concernés (toutefois, ni le réseau d'affiliation ni l'annonceur concernés ne sont tenus de fournir de telles instructions); (b) vous respecterez toutes les lois, règles, réglementations, directives, principes et normes industrielles, y compris, mais sans s'y limiter, les principes d'autorégulation pour la publicité comportementale en ligne, tels qu'amendés de temps à autre; et (c) vous nous fournirez, à notre demande écrite, des informations concernant vos activités et pratiques de ciblage comportemental et votre respect de ce qui précède.
7. Confidentialité et sécurité : Vous acceptez que BODi utilise vos informations conformément à sa [politique de confidentialité](#) alors en vigueur et vous autorisez expressément BODi à le faire. Si vous recueillez des renseignements permettant d'identifier une personne (définies ci-dessous) sur les plateformes que vous utilisez pour le programme, y compris les sites Web, les publications sur les médias sociaux, les services tiers (définis ci-dessous) ou tout autre contenu (« **vos plateformes** »), cette collecte et son utilisation ultérieure seront soumises aux restrictions de votre politique de confidentialité et à toutes les lois applicables. Vous veillerez à ce que tout emplacement à partir duquel ou en relation avec lequel vous collectez des renseignements permettant d'identifier une personne (y compris, sans s'y limiter, vos plateformes) contienne une déclaration de confidentialité claire et bien visible exposant : vos politiques en matière de collecte, d'utilisation et de divulgation de ces renseignements; le fait que vous utilisez généralement des technologies de suivi sur vos plateformes, qui seront décrites d'une manière suffisamment large pour couvrir l'utilisation des technologies utilisées pour suivre les transactions visées par le présent accord (y compris, sans s'y limiter, le cas échéant, les témoins et les pixels espions); et des informations concernant les options de l'utilisateur pour la gestion des témoins et autres technologies de suivi. Le terme « **renseignements permettant d'identifier une personne** » désigne tout renseignement personnel recueilli par l'une ou l'autre des parties dans le cadre du présent accord : (a) qui identifie ou peut être utilisé pour identifier, contacter ou localiser la personne, l'appareil ou le ménage auquel ces informations se rapportent; ou (b) à partir duquel il est possible d'identifier ou de contacter une personne physique. Ces renseignements comprennent, entre autres, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de télécopie, l'adresse électronique, le numéro de sécurité sociale ou tout autre identifiant délivré par le gouvernement, les renseignements relatifs à la carte de crédit et l'identifiant de l'appareil ou tout autre identifiant persistant. En outre, dans la mesure où d'autres données sont associées ou combinées à des renseignements permettant d'identifier une personne, ces données seront également considérées comme des renseignements permettant d'identifier une personne. Vous acceptez que la responsabilité de la sécurité de vos systèmes et de tout système hébergeant vos plateformes, ainsi que de tous les renseignements permettant d'identifier une personne que vous stockez, traitez ou transmettez, vous incombe entièrement. Vous acceptez d'employer et de maintenir un programme raisonnable de sécurité des renseignements et ce programme sera conforme,

sans s'y limiter, aux lois sur la protection de la vie privée et la sécurité et aux normes industrielles applicables à vous et aux renseignements que vous recueillez, stockez et transmettez. Vous devez faciliter et mettre en œuvre l'exercice des droits des consommateurs en vertu de la législation applicable et vous acceptez de reconnaître et de répondre de manière appropriée aux signaux de non-suivi et à d'autres signaux similaires de préférence en matière de protection de la vie privée.

8. Fonctionnement et limites de vos plateformes : La responsabilité de vos plateformes vous incombe entièrement, y compris, mais sans s'y limiter, leur développement, leur fonctionnement, leur disponibilité, leur maintenance et leur sécurité, ainsi que tous les matériels et contenus affichés ou intégrés sur ou dans vos plateformes. Vous consentez à ce que vos plateformes utilisées dans le cadre du présent accord ou du programme ne fassent pas la promotion ou ne contiennent pas de matériel, de contenu ou d'activités qui : (a) sont sexuellement explicites, violents, discriminatoires (y compris, sans s'y limiter, la discrimination fondée sur la race, le sexe, la religion, la nationalité, l'ethnicité, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge), illégaux ou qui enfreignent ou violent tout droit de propriété intellectuelle; ou (b) sont graphiquement violents, y compris tout jeu vidéo violent, images animées ou autres; ou (c) sont illégaux, trompeurs, frauduleux ou, de quelque manière que ce soit, mensongers; ou (d) sollicitent un comportement illégal, frauduleux ou contraire à l'éthique; ou (e) que nous estimons, à notre seule et entière discrétion, préjudiciables, nuisibles ou inappropriées en ce qui concerne nos marques, nos biens, nos services, notre réputation ou autre; ou (f) contiennent des virus, des chevaux de Troie, des vers, des bombes à retardement, des robots d'annulation ou d'autres routines de programmation informatique destinés à endommager, perturber, intercepter subrepticement ou exproprier un système, des données ou des informations à caractère personnel; ou (g) contiennent un logiciel ou utilisent une technologie qui tente d'intercepter, de détourner ou de rediriger le trafic Internet vers ou à partir d'un autre site Web, ou qui permettent potentiellement de détourner des commissions d'affiliation d'un autre site Web. Cela inclut les barres d'outils, les plugiciels de navigation, les extensions et les modules complémentaires. Vous vous engagez à : (a) ne pas modifier, désactiver, supprimer, obscurcir, altérer ou cacher tout matériel créatif fourni par nous sans notre consentement, y compris, mais sans s'y limiter, tout lien y afférent; (b) ne pas mentionner BODi ou ses produits ou services d'une manière qui implique l'approbation, le parrainage, l'association ou le lien commercial d'une personne ou d'une société avec un produit, un service, une partie ou une cause; ou (c) ne pas générer de clics, d'impressions ou d'autres actions automatisés, frauduleux ou artificiels.
9. Services de tiers : Le programme peut intégrer des sites Web, services, applications, outils, interfaces, contenus ou autres documents de tiers, ou peuvent être intégrés à ceux-ci, ou être fournis en lien avec ceux-ci (« **services de tiers** »). Nous ne faisons aucune déclaration, n'offrons aucune garantie et déclinons toute responsabilité quant à la qualité, au contenu, à la nature ou à la fiabilité des services de tiers qui sont accessibles à partir du Programme Plateforme, de nos sites Web, applications, logiciels ou de tout autre composant du programme. Il n'existe aucun gage implicite d'affiliation par BODi à ces services de tiers, ni d'endossement ou d'adoption de ceux-ci par BODi; nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard de quelque contenu que ce soit fourni sur lesdits services de tiers ou par l'intermédiaire de ces derniers. Vous devez également vous conformer à toutes les conditions d'utilisation applicables aux tiers lorsque vous utilisez leurs services.
10. Avantages et autres offres :
 - a. De temps à autre, les affiliés peuvent se voir offrir des avantages ou d'autres bénéfices exclusifs aux affiliés, tels que des codes de réduction ou d'autres offres de produits et services de BODi offerts par l'intermédiaire de la plateforme (« **avantages** »). Les avantages ne peuvent être échangés que par les affiliés et sont utilisés conformément aux conditions énoncées dans le présent document et dans le Guide applicable ou autrement fournie avec l'avantage (« **conditions de l'avantage** »). BODi peut résilier le présent accord en cas de violation des conditions relatives aux avantages. BODi se réserve le droit d'annuler les avantages à tout moment, pour quelque raison que ce soit et sans préavis.
 - b. BODi peut, à sa seule discrétion, offrir des primes, des opportunités de participation à des

promotions, des codes de coupon et de promotion, des promotions de produits, des promotions (y compris des concours et des loteries) ou d'autres incitations qui peuvent être soumises à des conditions supplémentaires telles que définies dans le Guide, ou autrement communiquées par BODi, et qui peuvent être réalisées par BODi en dehors du site du Programme Plateforme.

11. Violations et résiliation : BODi se réserve le droit de :

- a. suspendre ou mettre fin, à sa seule et entière discrétion, à votre participation au programme à tout moment, y compris, mais sans s'y limiter, si BODi estime que vous avez violé ou agi de manière incompatible avec le présent accord ou la législation applicable, ou que vous avez agi d'une manière préjudiciable aux intérêts de BODi. Les abus ou violations susceptibles d'entraîner une suspension ou une résiliation comprennent, sans s'y limiter, les faits suivants : (i) l'utilisation de moyens frauduleux pour participer au programme, y compris, mais sans s'y limiter, l'achat en masse, l'utilisation de robots pour toute activité frauduleuse (y compris les faux clics ou la manipulation des commandes), l'accumulation de stocks, l'utilisation d'un lien de qualification pour acheter pour vous-même ou votre famille, toute autre activité visant à augmenter artificiellement ou frauduleusement les commissions ou les actions qualifiantes, ou toute autre violation des conditions, qualifications ou restrictions du Guide, tel que déterminé à notre seule discrétion; (ii) votre violation du présent accord, le Guide, des conditions générales ou des conditions personnalisées, et de toute autre condition applicable dans le cadre de votre relation avec BODi; et (iii) une fausse déclaration à BODi dans le cadre de votre participation au programme, le tout tel que déterminé à la discrétion de BODi. En outre, BODi se réserve le droit de prendre des mesures administratives ou juridiques à votre encontre, y compris d'engager des poursuites pénales, à sa seule discrétion. Vous acceptez de retirer, de supprimer et/ou de cesser d'utiliser immédiatement toute propriété intellectuelle de BODi et tout autre matériel propriétaire en cas de résiliation, ainsi que tout autre matériel de marketing créé en vertu du présent accord.
- b. Résilier le présent accord immédiatement avec avis écrit si vous commettez ou avez commis un acte qui, comme nous le déterminons à notre seule discrétion, vous discrédite ou nous discrédite publiquement, suscite le mépris, le scandale ou le ridicule, insulte ou offense la communauté en général, ou peut avoir tendance à nous nuire ou à nuire à l'un de nos produits ou services, y compris, sans s'y limiter, le dénigrement de nous, de nos produits ou services ou de nos concurrents.
- c. En cas de violation du présent accord, réduire votre commission à 0 %, sauf si nous recevons et acceptons une réponse de votre part indiquant que vous corrigerez votre comportement conformément au présent accord, et/ou mettre immédiatement fin à la relation d'affiliation, et/ou annuler les commissions antérieures gagnées jusqu'à 30 jours.
- d. Accepter les signalements de toute violation et procéder à des enquêtes. Les violations du présent accord peuvent être signalées à compliance@bodi.com. Veuillez inclure toutes les preuves nécessaires dans votre courriel, y compris, mais sans s'y limiter, des captures d'écran de l'annonce, l'emplacement géographique de l'annonce, les informations de suivi de l'URL et le moteur de recherche sur lequel l'annonce a été trouvée.
- e. Mettre fin au programme ou à toute offre à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Si BODi décide de mettre fin au programme ou à une offre, elle vous en informera par le biais du Programme Plateforme et pourra également choisir de vous en informer par courrier électronique à l'adresse associée à votre compte sur le Programme Plateforme ou par d'autres moyens.

En cas de résiliation pour quelque raison que ce soit, BODi ne fournira aucune compensation pour les actions qualifiantes ou autres travaux qui n'auront pas été entièrement réalisés avant la date effective de résiliation.

12. Déclarations et garanties : Vous garantissez, déclarez et vous engagez à ce que :

- a. vous disposez des pleins pouvoirs et de l'autorité nécessaire pour conclure et exécuter les actions envisagées dans le cadre du présent accord;

- b. votre entrée et votre performance dans le cadre de cet accord, y compris votre participation au programme et vos activités de marketing, vos plateformes et tout matériel fourni par vous n'enfreindront pas les droits d'un tiers, y compris, sans s'y limiter, la marque, toute propriété intellectuelle, le droit de publicité ou de confidentialité, ou le droit d'auteur, ou ne vous feront pas manquer à vos obligations envers un tiers; et
 - c. vous vous conformerez pleinement à toutes les lois, règles, réglementations, ordonnances, directives, normes et exigences applicables de toute autorité gouvernementale (collectivement, les « **lois** »), y compris, sans s'y limiter, (i) toutes les conditions et lignes directrices applicables à votre utilisation d'une plateforme tierce particulière (par exemple, Facebook, Instagram, iOS et Google app store, etc.); (ii) toutes les lois relatives aux concours, loteries et jeux de hasard; (iii) toutes les directives applicables de la FTC, y compris, sans s'y limiter, les guides de la FTC concernant l'utilisation des approbations et des témoignages dans la publicité (16 CFR Partie 255) et la Déclaration de politique d'application de la Commission sur les publicités trompeuses (Deceptively Formatted Advertisements); (iv) toutes les lois relatives à la sécurité des données et à la protection de la vie privée; et (v) toutes les lois applicables à vos activités de marketing direct, y compris, sans s'y limiter, la loi CAN-SPAM de 2003 et les lois d'État similaires, la loi sur la protection des consommateurs de services téléphoniques et les lois d'État similaires, ainsi que la législation canadienne anti-pourriel (LCAP); et
 - d. votre entrée et votre performance dans le cadre du présent accord, y compris votre participation au programme et vos activités de marketing, vos plateformes et tout matériel fourni par vous (collectivement, les « **activités de marketing** ») sont conformes à cet accord et que vous êtes le propriétaire ou que vous avez les permissions et droits requis vous permettant et nous permettant d'utiliser et d'exploiter sans condition lesdites activités de marketing, de toutes les façons décrites et supports (y compris les utilisations commerciales) souhaités par BODi, y compris conformément à cet accord, et ce, sans avoir à payer de frais à ou obtenir le consentement d'une personne ou à une entité quelconque. Sans limiter les obligations d'indemnisation prévues à la section 13, vous convenez de nous indemniser et de nous dégager, ainsi que nos sociétés affiliées, sociétés mères et filiales, de même que chacun de leurs employés, dirigeants et directeurs respectifs, en cas de demande, perte, responsabilité, réclamation ou frais (y compris les honoraires d'avocats) engagés contre nous par des tiers suite à notre utilisation et à l'exploitation de vos activités de marketing par l'utilisateur ou en relation avec ladite utilisation ou exploitation. Concernant les activités de marketing, vous convenez également de ne pas exercer de droits moraux, accessoires ou similaires à notre encontre, ou à l'encontre de nos détenteurs de licences, distributeurs, agents, représentants ou autres utilisateurs autorisés, et vous acceptez d'obtenir le même accord de non exercice de ce droit de la part de toute autre personne susceptible d'en être la détentrice. Vous renoncez à tout droit d'injonction ou autre réparation équitable relié à l'utilisation ou à l'exploitation par BODi de vos activités de marketing. Nous nous dégageons de toute responsabilité envers un tiers quant aux activités de marketing.
13. **Indemnités** : Vous défendrez, indemniserez et dégagez de toute responsabilité BODi et nos principes, ainsi que nos actionnaires, directeurs, sociétés affiliées, filiales, représentants, administrateurs, dirigeants, employés, sous-traitants et agents respectifs, si et dans toute la mesure permise par la loi, en cas de litige, de réclamation (y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations d'un tiers, de l'un de vos employés, d'agence gouvernementale ou réglementaire, d'un propriétaire de propriété intellectuelle, de l'un de nos clients ou fournisseurs), d'action, d'enquête, d'investigation, de poursuite ou de procédure (chacune étant une « **réclamation** » et, collectivement des « **réclamations** »), de dommages-intérêts (y compris les dommages punitifs, spéciaux, consécutifs, indirects, exemplaires ou accessoires), de pertes, de frais d'avocat, de coûts, de dépenses, de responsabilités et de montants de règlement (chacun, une « **perte** » et, collectivement, des « **pertes** »), qu'ils soient ou non fondés en droit ou en fait, qu'ils découlent du présent accord ou qui y sont directement ou indirectement liés, de la violation ou de la prétendue violation par vous de toute disposition du présent accord, y compris, mais sans s'y limiter, toute déclaration ou garantie en vertu du présent accord, de l'exécution ou de l'inexécution réelle ou prétendue par vous (y compris, aux fins de la présente section, vos employés et vendeurs/sous-traitants) de vos obligations en vertu du présent

accord, les conditions du Défi ou le Guide, des conditions générales ou des conditions personnalisées, ou de tout acte, erreur ou omission réel ou présumé de votre part ou de celle de l'un de vos employés et vendeurs/sous-traitants pendant la durée du présent accord, indépendamment de la date à laquelle la perte survient ou de la date à laquelle la réclamation est formulée, introduite ou envisagée.

14. Confidentialité : Le terme « **informations confidentielles** » désigne toutes les informations et données confidentielles de BODi de quelque nature que ce soit, sous forme matérielle ou immatérielle, telles que les secrets commerciaux, les informations financières et techniques, les clients, les prix, les remises et les marges. Vous vous engagez à (a) conserver toutes les informations confidentielles et à les protéger au même titre que vos propres informations confidentielles; (b) utiliser ces informations confidentielles uniquement aux fins du présent accord et dans les limites autorisées par celui-ci; (c) ne pas copier ou dupliquer ces informations confidentielles, sauf aux fins du présent accord; et (d) limiter la divulgation de ces informations confidentielles aux seuls employés et agents qui ont besoin de les connaître aux fins du présent accord, qui sont informés de leur caractère confidentiel et qui sont tenus par écrit de protéger ces informations. Les obligations susmentionnées ne s'appliquent pas aux informations désignées comme confidentielles si, avant leur divulgation, ces informations confidentielles : étaient déjà connues de BODi, sans obligation de les garder confidentielles; sont ou deviennent connues du public sans qu'il y ait eu d'acte illicite de votre part; ont été reçues d'un tiers sans restriction de confidentialité; ont été divulguées à des tiers par BODi sans obligation de confidentialité; ou sont approuvées pour divulgation avec l'autorisation écrite préalable de BODi. Si vous recevez une demande de divulgation des informations confidentielles de BODi en vertu d'une décision de justice, d'une demande d'un organisme gouvernemental ou de toute autre procédure judiciaire, vous en informez rapidement BODi et aidez raisonnablement BODi à obtenir une ordonnance de protection exigeant que toute partie des informations confidentielles devant être divulguées ne soit utilisée qu'aux fins pour lesquelles un tribunal a rendu une ordonnance ou comme l'exige la loi. Chaque partie supportera ses propres frais de justice à cet égard.
15. Absence de garantie : Nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, notamment en ce qui concerne le programme, les campagnes, la publicité, les liens ou les versements, le fonctionnement du réseau d'affiliation ou du Programme Plateforme, et nous rejetons expressément toutes les garanties, notamment les garanties ou conditions de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Nous ne garantissons pas (et déclinons expressément toute garantie) que le programme, les versements ou les campagnes : (a) répondront à vos exigences, (b) seront ininterrompus, opportuns, sûrs ou exempts d'erreurs, ou que les erreurs connues ou découvertes seront corrigées, (c) fourniront des résultats précis ou fiables, ou (d) répondront à vos attentes ou aux normes de qualité de tout produit, service, information ou autre matériel acheté ou obtenu par vous. Tout matériel, contenu ou élément créatif utilisé ou obtenu par vous en vertu du présent accord est acquis à votre discrétion et à vos risques et périls, et vous serez seul responsable des pertes, préjudices, responsabilités ou dommages découlant de ce matériel, contenu ou élément créatif. **Vous reconnaissez et acceptez expressément que nous n'avons à aucun moment affirmé ou garanti que le programme ou toute campagne ou engagement associé(e) générerait un quelconque revenu pour vous.**
16. Limitation de responsabilité : En aucun cas, la responsabilité globale de l'annonceur envers vous, découlant de cet accord ou liée à cet accord ou autrement, qu'il s'agisse d'un contrat, d'un délit, d'une loi ou de toute autre théorie de responsabilité, ne dépassera le montant des paiements que nous vous avons effectivement versés en vertu de cet accord au cours des six (6) mois précédant immédiatement la date à laquelle l'événement donnant lieu à la réclamation de responsabilité la plus récente s'est produit. En aucun cas, l'annonceur ne sera responsable envers vous de toute : réclamation, poursuite ou perte liée de quelque manière que ce soit à l'impossibilité d'accéder ou d'utiliser le programme; interruption, ralentissement, retard ou inaccessibilité réels ou supposés de tout système, matériel, logiciel, données ou réseaux; violation de la sécurité; dommage à la propriété; amende ou pénalité de toute origine; perte de profits, d'affaires ou d'économies anticipées; préjudice personnel, décès ou détresse émotionnelle; accès ou utilisation non autorisés du programme ou de vos plateformes ou ordinateurs; perte d'utilisation; perte de réputation; interruption des activités; coûts ou acquisition de biens, services ou logiciels de substitution; perte de

données; données corrompues, inexactes, incomplètes ou obsolètes; ou dommage indirect, consécutif, exemplaire, punitif, multiple, accessoire ou spécial, quelle qu'en soit la cause, qu'il s'agisse d'un contrat, d'un délit, d'une loi ou de toute autre théorie de la responsabilité, même si l'on a été informé de la possibilité de tels dommages. **Vous acceptez et comprenez que la limitation de responsabilité énoncée dans le présent accord est une partie essentielle de celui-ci et un facteur essentiel dans l'établissement de la structure de versement de commissions du programme. Il s'agit de votre seul et unique recours.**

17. DIFFÉRENDS, RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS (ARBITRAGE INDIVIDUEL EXÉCUTOIRE), RENONCIATION AUX PROCÈS, RECOURS COLLECTIFS ET ARBITRAGES COLLECTIFS:

Les conditions de la présente section 17 (y compris les paragraphes 17(a) à 17(k)), prises ensemble, constituent une convention d'arbitrage exécutoire. Les dispositions des présentes affecteront la résolution (a) des réclamations que vous et vos parties liées (définies ci-dessous) pouvez avoir contre BODi et/ou ses parties liées, et/ou (b) des réclamations que BODi et ses parties liées peuvent avoir contre vous et/ou vos parties liées. Dans la présente section 17, le terme « **partie liée** » comprend les sociétés affiliées, les propriétaires, les membres, les gestionnaires, les agents de gestion, les dirigeants, les administrateurs, les employés et toute autre personne ou entité dont une partie pourrait être tenue responsable et, par souci de clarté, comprend également tous les bénéficiaires effectifs associés à une société, un partenariat, une fiducie ou une autre entité partenaire de BODi, le cas échéant.

- a. **Résolution informelle obligatoire des litiges avant l'arbitrage; conférence de RIL** BODi et vous reconnaissez que, à tout moment, un litige (tel que défini dans le paragraphe 17(b) ci-dessous) peut survenir entre BODi et vous et/ou vos parties liées respectives. En cas de litige, sachez que BODi s'engage à travailler avec vous pour tenter de parvenir à une résolution raisonnable. Les deux parties reconnaissent et acceptent que (en général) des efforts informels de bonne foi pour résoudre les litiges peuvent aboutir à des résultats rapides, peu coûteux et mutuellement bénéfiques.

Par conséquent, sauf dans la mesure où le droit applicable en matière de protection des consommateurs l'interdit, BODi et vous-même convenez qu'avant que l'une des parties n'entame une procédure d'arbitrage contre l'autre partie (voir le paragraphe 17(b)), les parties s'efforceront de bonne foi de se rencontrer (par téléphone ou par vidéoconférence) pour tenter de résoudre tout litige de manière informelle (chacune de ces réunions étant appelée « **conférence de RIL** »). Chaque partie peut demander une conférence de RIL; si vous êtes représenté par un avocat, celui-ci peut participer à la conférence de RIL, mais vous acceptez de participer personnellement à cette conférence.

La partie à l'origine d'une demande de conférence de RIL doit notifier sa demande par écrit à l'autre partie, et la conférence de RIL doit avoir lieu dans les 45 jours suivant la réception de cet avis écrit par l'autre partie, à moins qu'une prolongation ne soit convenue d'un commun accord entre les parties. L'avis vous informant que BODi a l'intention d'introduire une demande de conférence de RIL sera envoyé aux coordonnées les plus récentes dont nous disposons à votre sujet. L'avis à BODi de votre intention d'introduire une demande de conférence de RIL doit être envoyé par courrier électronique à l'adresse notices@bodi.com, Attn: General Counsel. L'avis doit inclure : (1) votre nom, votre numéro de téléphone, votre adresse postale, l'adresse électronique associée à votre compte et le nom d'utilisateur de votre compte; (2) le nom, le numéro de téléphone, l'adresse postale et l'adresse électronique de votre avocat-conseil, le cas échéant; (3) une description de votre préoccupation, de votre réclamation ou de la raison pour laquelle vous demandez une conférence de RIL; et (4) la nature et le fondement de la réparation que vous demandez, ainsi qu'un calcul détaillé des dommages-intérêts demandés.

Chaque conférence de RIL est individualisée, de sorte qu'une conférence distincte doit être organisée chaque fois qu'une partie introduit une réclamation, même si le même cabinet d'avocats ou groupe de cabinets d'avocats représente plusieurs utilisateurs dans des affaires similaires, sauf

si toutes les parties en conviennent autrement; plusieurs personnes introduisant un litige ne peuvent pas participer à la même conférence de RIL, sauf si toutes les parties en conviennent autrement. Entre la réception de l'avis par une partie et la conférence de RIL, aucune disposition de la présente section 17 n'interdit aux parties d'engager des communications informelles en vue de résoudre les réclamations de la partie initiatrice.

Les parties conviennent que la participation à la conférence de RIL est une condition préalable et une exigence qui doit être satisfaite avant d'entamer l'arbitrage. Les délais de prescription et de paiement des droits de dépôt sont suspendus pendant que les parties participent à la conférence de RIL prévue par la présente section.

- b. **Arbitrage exécutoire individuel; convention d'arbitrage :** Le présent paragraphe 17(b) s'applique au sens le plus large autorisé par la loi applicable et ne s'applique pas aux personnes physiques résidant dans la province de Québec.

Arbitrage exécutoire individuel : Toute controverse, réclamation ou litige de quelque nature que ce soit entre vous et/ou vos parties liées, d'une part, et BODi et/ou ses parties liées, d'autre part, y compris, mais sans s'y limiter, ceux découlant du présent accord (ou de toute version antérieure ou ultérieure, y compris toute modification du présent accord) ou de sa violation, de votre participation et de vos activités dans le cadre du programme, ou s'y rapportant; ou la relation commerciale, économique ou autre entre BODi et vous et/ou les parties liées (aux fins de la présente section 17, chacune étant une « **partie** » et collectivement les « **parties** »), qu'une telle réclamation soit fondée sur des droits, privilèges ou intérêts reconnus par la loi, le contrat, la responsabilité délictuelle, la common law ou autre, ou basée sur ceux-ci, que ce soit avant l'entrée en vigueur des présentes conditions ou après leur résiliation, et/ou qu'elle fasse l'objet d'un prétendu arbitrage collectif ou d'un recours collectif dont vous n'êtes pas un membre agréé (« **litige** »), et qu'elle ne soit pas résolue par la procédure informelle de résolution des litiges prévue au paragraphe 17(a) ci-dessus, est réglée par un arbitrage exécutoire individuel, tel que décrit au paragraphe 17(a) ci-dessus, sauf dans les cas prévus à la section Arbitrage collectif de la présente convention d'arbitrage (paragraphe 17(e) ci-dessus) ou, si vous vous trouvez aux États-Unis, par le biais d'une action individuelle devant une cour des petites créances de votre comté (ou paroisse) de résidence, ou de Los Angeles, en Californie.

Convention d'arbitrage : Vous comprenez et acceptez que l'accord de résolution des litiges de la présente section (y compris les paragraphes 17(a) à 17(k)) fonctionne comme un accord séparé et distinct qui est dissociable du reste de l'accord et qui est applicable indépendamment de l'applicabilité de toute autre disposition de l'accord ou de l'accord dans son ensemble. La contrepartie de cet accord d'arbitrage individuel comprend, sans s'y limiter, l'accord mutuel des parties d'arbitrer les litiges. Vous comprenez et acceptez en outre que l'inopposabilité de l'accord, dans sa totalité ou en partie, ne permet pas de conclure à l'inopposabilité de l'accord d'arbitrage individuel visé à la présente section 17.

- c. **Renonciation à certains droits (y compris à un procès, à un procès avec jury et à un recours collectif)**

Sauf disposition expresse des présentes, afin de promouvoir, dans toute la mesure du possible, une résolution mutuellement amiable des litiges de manière rapide, efficace et rentable, **BODi et vous (y compris toutes les parties liées à chaque partie) convenez expressément par les présentes que chaque partie (selon le cas) renonce par les présentes à ses droits à un procès avec jury ou devant un tribunal, y compris le droit de faire appel et de procéder à une enquête approfondie. En outre, dans toute la mesure permise par la loi, BODi et vous (y compris toutes les parties liées) convenez expressément par les présentes que chaque partie (le cas échéant) renonce par les présentes à son droit de participer à toute action ou autre procédure**

prétendument collective, groupée, consolidée ou représentative, y compris, sans s’y limiter, aux procédures engagées devant les tribunaux d’État et fédéraux et/ou à l’arbitrage collectif, à l’exception de ce qui est prévu dans la section relative à l’arbitrage collectif de la présente convention d’arbitrage (section 17(e), ci-dessous) et, aux États-Unis, aux petites créances. Sauf accord écrit entre BODi et vous (signé par le directeur des affaires juridiques de BODi pour être reconnu par BODi), chaque partie (et ses parties liées) ne peut déposer de plainte contre l’autre qu’en sa capacité individuelle, et non en tant que plaignant ou membre d’un groupe dans le cadre d’une action, d’un arbitrage ou d’une autre procédure prétendument collective, groupée, consolidée ou représentative, sauf dans les cas prévus dans la section Arbitrage collectif de la présente convention d’arbitrage (section 17(e), ci-dessous) et, aux États-Unis, dans le cadre d’une procédure de règlement de petits litiges.

d. Procédures d’arbitrage

Toutes les demandes de conférence de RIL et toutes les demandes d’arbitrage (ainsi que toutes les actions, tous les documents et toutes les pièces connexes) qui sont soumises conformément aux dispositions de la présente section 17, et qui sont soumises par un avocat, doivent inclure une déclaration écrite de cet avocat selon laquelle les informations fournies pour chaque cas individuel sont véridiques et correctes à la connaissance de l’avocat qui soumet la demande.

Dans la mesure où il existe plus d’un litige entre les parties et/ou les parties liées et que l’un de ces litiges ne peut être arbitré en vertu de la loi, les parties conviennent de suspendre les procédures relatives à ces litiges en attendant l’issue de chaque litige dans le cadre de l’arbitrage. Si l’interdiction des arbitrages collectifs, groupés, ou représentatifs est jugée non valide ou inapplicable après épuisement de tous les recours relatifs à cette question, alors, dans la mesure où des réclamations collectives, groupées, de masse ou représentatives sont revendiquées, ces réclamations seront plaidées conformément aux dispositions de la présente section 17 qui s’appliquent par ailleurs.

À l’exception des litiges soumis aux dispositions du paragraphe relatif à l’arbitrage collectif (paragraphe 17(e)) et, aux États-Unis, à la cour des petites créances, tous les litiges sont soumis et réglés exclusivement par un arbitrage individuel définitif et exécutoire, conformément à ce qui suit : (1) aux États-Unis, par l’American Arbitration Association (« AAA ») en vertu des règles de l’AAA alors en vigueur et de toutes les règles supplémentaires applicables, telles que modifiées par la présente section, à moins que les lois de l’État où vous résidez en disposent autrement; ou (2) au Canada, les règles d’arbitrage de l’ADR Chambers, sauf si les lois de l’État ou de la province où vous résidez en disposent autrement. Si l’AAA ou l’ADR Chambers, selon le cas, n’est pas en mesure de servir d’organisme d’arbitrage (pour quelque raison que ce soit) et que les parties ne parviennent pas à se mettre d’accord sur une autre organisme d’arbitrage, un tribunal compétent désignera un organisme d’arbitrage.

Nonobstant toute disposition des présentes, l’AAA ou l’ADR Chambers, selon le cas, ne peut administrer un arbitrage concernant plusieurs requérants ou un arbitrage collectif sauf dans les cas prévus au paragraphe relatif à l’arbitrage de masse (paragraphe 17(e)), les parties conviennent alors que l’arbitrage doit être limité à la résolution de réclamations individuelles uniquement. En cas de conflit entre les règles de l’AAA ou de l’ADR Chambers, selon le cas, et les règles énoncées dans la présente section 17, les règles énoncées dans la présente section 17 prévaudront. Les règles et procédures de l’AAA sont disponibles en ligne à l’adresse www.adr.org ou en appelant le 1-800-778-7879 et des copies des règles d’arbitrage de l’ADR Chambers peuvent être téléchargées à l’adresse <https://adrchambers.com/arbitration/rules/>. Ces deux documents vous seront envoyés par courrier électronique si vous en faites la demande à privacy@BODi.com.

Si l’arbitrage d’un litige est nécessaire, les parties conviennent de respecter la procédure suivante :

- i. Si elle se trouve aux États-Unis, la partie requérante rédige une demande d'arbitrage. La demande doit être signée personnellement et comprendre une description du litige, une description de la réparation que vous demandez, y compris un calcul détaillé du montant des dommages-intérêts, ainsi qu'une déclaration indiquant que vous avez procédé à la résolution informelle du litige comme indiqué au paragraphe 17(a) ci-dessus. Si vous êtes représenté par un avocat-conseil, celui-ci doit également signer personnellement la demande d'arbitrage. Les signatures certifient (a) sous peine de parjure que les déclarations faites sont vraies et correctes, et (b) que le litige (i) n'est pas intenté dans un but inapproprié, frivole, pour harceler l'autre partie et/ou pour augmenter les coûts de l'arbitrage; (ii) est intenté de bonne foi sur la base de faits réels et d'arguments juridiques valables qui peuvent faire l'objet d'une action en justice en vertu de la législation en vigueur. Vous trouverez des exemplaires de la demande d'arbitrage à l'adresse <https://www.adr.org/Most-Viewed-Forms> (« **demande d'arbitrage** »).
- ii. Si elle se trouve au Canada, la partie requérante rédige un avis d'arbitrage. L'avis doit comprendre une description du litige et la réparation demandée. Vous trouverez un exemple d'avis d'arbitrage à l'adresse : <https://adrchambers.com/arbitration/>
- iii. Envoyer des exemplaires de la demande d'arbitrage ou de l'avis d'arbitrage, ainsi que les dépôts appropriés à :

<p>Aux États-Unis :</p> <p>Envoyer un exemplaire à :</p> <p>AAA Case Filing Services 1101 Laurel Oak Road, Suite 100, Voorhees, NJ 08043 USA</p> <p>Ou en ligne, visiter le site www.adr.org et cliquer sur « File » ou « Access Your Case » et suivre les instructions.</p>	<p>Au Canada :</p> <p>Envoyer trois exemplaires à :</p> <p>ADR Chambers 180 Duncan Mill Road, 4th Fl. Toronto, ON M3B 1Z6 Canada</p>
---	--

- iv. Envoyer un exemplaire de la demande d'arbitrage ou de l'avis d'arbitrage à l'autre partie aux adresses ci-dessous :

<p>À BODi :</p> <p>Beachbody, LLC, dba BODi Attn : Chief Legal Officer 400 Continental Blvd. Suite 400 El Segundo, CA 90245, USA</p>	<p>À vous :</p> <p>L'avis de litige sera envoyé par courrier recommandé à l'adresse la plus récente figurant dans les dossiers de BODi vous concernant.</p>
--	---

Nonobstant les règles de l'AAA et de l'ADR Chambers, les dispositions suivantes s'appliquent à toutes les procédures d'arbitrage :

- L'arbitrage aura lieu : (1) aux États-Unis, dans le comté de Los Angeles, en Californie, sauf disposition contraire des règles de l'AAA (par exemple, dans un lieu raisonnablement pratique pour les deux parties, compte tenu de leur capacité à se déplacer et d'autres circonstances

pertinentes); ou (2) au Canada, à Ottawa, sauf disposition contraire des règles de l'ADR Chambers.

- L'accord d'arbitrage et l'arbitrage seront régis par la loi fédérale sur l'arbitrage (« FAA ») aux États-Unis ou par la loi provinciale ou territoriale sur l'arbitrage applicable au Canada. En cas de conflit avec la loi californienne, la FAA ou la loi d'arbitrage provinciale ou territoriale du Canada prévaut.
- L'arbitrage se déroulera en anglais (avec les traducteurs appropriés si nécessaire).
- Aux États-Unis, les Federal Rules of Evidence s'appliquent dans tous les cas.
- Aux États-Unis, les parties seront autorisées à présenter des requêtes en vertu des règles 12 et/ou 56 des règles fédérales de procédure civile.
- Les parties disposeront d'un temps égal pour présenter leurs arguments respectifs, y compris les contre-interrogatoires.
- Le ou les arbitres sont tenus de rendre une sentence arbitrale écrite énonçant les constatations et conclusions essentielles sur lesquelles se fonde toute sentence.
- Le ou les arbitres ne seront pas habilités à accorder des dommages-intérêts punitifs, à moins qu'une loi ou un statut applicable n'interdise expressément la renonciation à de tels dommages-intérêts.
- La décision de l'arbitre sera définitive et exécutoire pour les parties et pourra, le cas échéant, faire l'objet d'un jugement devant un tribunal, mais une partie peut choisir de faire appel de certaines sentences arbitrales, aux fins décrites ci-dessous. Toute motion ou recours visant à confirmer, annuler, modifier ou rendre un jugement sur la sentence arbitrale doit être conforme à la section 17(b). En outre, toute partie cherchant à faire appliquer une sentence d'un ou de plusieurs arbitres doit soumettre la sentence sous scellés si nécessaire pour maintenir la protection des informations confidentielles, exclusives et des secrets commerciaux, et les parties acceptent et consentent par la présente au dépôt d'une telle soumission, motion ou ordonnance sous scellés.

Outre ce qui précède et nonobstant les règles de l'AAA et de l'ADR Chambers, certaines procédures s'appliqueront en fonction du montant en litige. Pour les litiges dont le montant est inférieur à 1 000 000,00 \$ (un million de dollars), les procédures suivantes s'appliquent, sauf accord contraire des parties :

- L'arbitrage aura lieu dans les 180 jours suivant la date de nomination de l'arbitre et ne durera pas plus de cinq (5) jours ouvrables.
- Un arbitre sera choisi dans la liste fournie par l'AAA ou l'ADR Chambers (le cas échéant), sur la base des règles de l'AAA ou des règles d'arbitrage de l'ADR Chambers (le cas échéant) pour la sélection de l'arbitre.
- L'arbitre procédera à une enquête préalable conformément aux objectifs de l'arbitrage. La communication préalable et la divulgation d'informations seront effectuées conformément aux règles fournies par l'AAA ou l'ADR Chambers (le cas échéant) afin que les objectifs habituels de l'arbitrage soient atteints, y compris la résolution rentable et efficace des litiges entre les parties, mais, aux États-Unis, les parties ne pourront en aucun cas bénéficier de droits de communication préalable supérieurs à ceux prévus par les Federal Rules of Civil Procedure (règles fédérales de procédure civile).

Pour les litiges dont le montant est égal ou supérieur à 1 000 000,00 \$ (un million de dollars), les procédures suivantes s'appliquent, sauf accord contraire des parties :

- Trois (3) arbitres seront choisis dans la liste fournie par l'AAA ou l'ADR Chambers (le cas échéant), sur la base des règles de l'AAA ou des règles d'arbitrage de l'ADR Chambers (le cas échéant) pour la sélection des arbitres.

- Aux États-Unis, les parties auront droit à tous les droits liés à la communication des pièces prévus par les règles fédérales de procédure civile, et seront limitées par ces droits.
- Aux États-Unis, les parties ont le droit de faire appel de toute sentence arbitrale en vertu des règles facultatives d'arbitrage d'appel de l'AAA. Les parties conviennent de demander une plaidoirie pour tout appel interjeté dans le cadre des règles facultatives d'arbitrage d'appel.

e. **Procédures supplémentaires relatives à l'arbitrage collectif**

Afin d'améliorer l'efficacité de l'administration et de la résolution des arbitrages de litiges, BODi et vous-même convenez que dans le cas où il y a au moins 20 demandes individuelles ou demandes d'arbitrage (chacune étant une « **demande** ») de nature similaire déposées contre BODi par le même cabinet d'avocats, groupe de cabinets d'avocats ou autre(s) organisation(s) ou avec leur aide (ou autrement à proximité), les dispositions du présent paragraphe (et, aux États-Unis, le barème d'honoraires d'arbitrage collectif et de médiation et les règles supplémentaires de l'AAA applicables) s'appliqueront. Les deux parties comprennent et acceptent également qu'en participant à un arbitrage collectif, la résolution du litige peut être retardée.

Toutes les parties conviennent que les demandes sont de « nature similaire » si elles découlent du même événement ou scénario factuel, soulèvent des questions juridiques identiques ou similaires et demandent une réparation identique ou similaire. En cas de désaccord entre les parties sur l'applicabilité de la procédure d'arbitrage collectif, la partie en désaccord en informera l'organisme d'arbitrage (aux États-Unis, l'AAA et au Canada, l'ADR Chambers), et l'organisme d'arbitrage désigne un arbitre unique permanent chargé de déterminer l'applicabilité de la procédure d'arbitrage de masse (« **arbitre administratif** »). Afin d'accélérer la résolution de tout litige par l'arbitre administratif, les parties conviennent que l'arbitre administratif peut établir les procédures nécessaires pour résoudre rapidement tout litige.

Toutes les parties conviennent des procédures suivantes :

Les avocats-conseils de BODi et les vôtres sélectionneront chacun 5 demandes par partie dans le cadre d'une première phase, qui seront déposées et soumises à des arbitrages individuels (« **demandes de première phase** »). Chaque demande de première phase sera attribuée par l'arbitre administratif à un arbitre unique différent. À l'exception de ces demandes de première phase, aucune demande n'est réputée avoir été ni ne sera soumise à l'arbitrage (et, à ce titre, aucun droit ne sera perçu pour ces demandes non soumises à l'arbitrage). Si l'une des 10 demandes de première phase est retirée avant la conclusion de l'arbitrage individuel, un autre litige sera choisi par l'arbitre administratif pour remplacer la demande de première phase retirée. À l'issue de cette première étape, toutes les parties entameront une session de médiation globale pour toutes les demandes qui ne font pas partie des demandes de première phase (« **demandes de première phase restantes** »). La médiation globale aura pour effet de suspendre la procédure d'arbitrage.

Si les demandes de première phase restantes ne sont pas résolues par la session de médiation globale, les demandes d'arbitrage restantes seront déposées et résolues conformément à ce qui suit. L'arbitre administratif administrera les demandes d'arbitrage en (a) lots de 25 demandes par lot, s'il y a 250 demandes de première phase restantes ou moins, ou (b) lots de 250 demandes par lot, s'il y a plus de 250 demandes (y compris, dans la mesure où il y en a moins de 25 ou 250 selon le cas, les demandes restantes après la mise en lots décrite ci-dessus, un dernier lot composé des demandes restantes); (2) nommer un arbitre pour chaque lot; et (3) prévoir la résolution de chaque lot sous la forme d'un seul arbitrage consolidé avec un seul ensemble d'honoraires de gestion de dossier et d'honoraires de rémunération de l'arbitre dus par lot, un seul calendrier de procédure, une seule audience (le cas échéant) dans un lieu à déterminer par l'arbitre, et une seule sentence finale.

BODi et vous-même acceptez de coopérer de bonne foi avec l'organisme d'arbitrage (aux États-Unis, AAA et au Canada, ADR Chambers) pour mettre en œuvre l'approche de l'arbitrage collectif, y compris le paiement des frais de gestion d'un dossier unique et la rémunération de l'arbitre pour les lots de demandes, ainsi que toute mesure visant à minimiser la durée et les coûts de l'arbitrage, ce qui peut inclure : (1) la nomination d'un expert en communication préalable pour aider l'arbitre à résoudre les litiges en matière de communication préalable; (2) l'adoption d'un calendrier accéléré pour la procédure d'arbitrage; et (3) des réunions entre les avocats-conseils des parties pour discuter des modifications à apporter aux procédures.

La présente disposition relative à l'arbitrage collectif ne doit en aucun cas être interprétée comme autorisant un arbitrage collectif ou une action collective de quelque nature que ce soit, ou un arbitrage impliquant des réclamations conjointes ou consolidées dans quelque circonstance que ce soit, à l'exception des cas prévus dans la présente section.

f. Coût de la résolution des litiges :

Au Canada, BODi paie ou (le cas échéant) vous rembourse tous les frais de dépôt, d'administration et d'arbitrage de l'ADR Chambers (selon le cas) pour tout arbitrage initié (par vous ou BODi) en vertu des présentes. Vous assumez la responsabilité de tous les coûts supplémentaires que vous engagez pour l'arbitrage, y compris, sans limitation, les honoraires des avocats et des témoins experts.

Au Canada, les règles de l'AAA régissent le paiement des honoraires d'arbitrage. Nonobstant ce qui précède, vous et nous (et, si nous sommes représentés, notre ou nos avocats) acceptons de coopérer de bonne foi afin de prendre des mesures raisonnables pour réduire les coûts et les honoraires d'arbitrage, de sorte que la procédure soit rentable pour toutes les parties concernées. Cette coopération peut inclure une collaboration avec l'AAA afin de réduire les honoraires de cette dernière. En outre, vous et nous convenons que si l'arbitre administratif estime que vos ou nos réclamations, demandes reconventionnelles et/ou appels ont été introduits dans un but inapproprié et/ou sont futiles, l'arbitre administratif accordera à l'autre partie les frais et dépenses (y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires de l'arbitre administratif), ainsi que les honoraires d'avocat encourus par l'autre partie.

g. Modifications à cette section :

BODi peut occasionnellement modifier la section 17. Ces modifications seront effectuées conformément à l'obligation d'honnêteté et de raisonnable. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, toute modification de la section 17 par BODi n'entrera en vigueur qu'avec votre accord explicite sur ladite modification. Vous pouvez signifier votre accord concernant cette proposition de modification en suivant les instructions qui accompagnent la proposition de modification, ou comme spécifié dans les présentes. Une telle modification s'applique à tous les litiges introduits après la date d'entrée en vigueur de la modification, quelle que soit la date de survenance ou d'accumulation des faits à l'origine de la réclamation. Les modifications apportées à la section 17 ne s'appliquent pas rétroactivement à un comportement antérieur à la date d'entrée en vigueur de la modification, à moins que vous n'ayez expressément accepté la modification.

Nonobstant toute disposition contraire des présentes, si vous n'acceptez pas expressément la modification applicable de la section 17, vous acceptez d'arbitrer tout litige entre vous et BODi conformément aux dispositions de l'accord d'arbitrage que vous avez accepté le plus récemment, même si l'accord d'arbitrage applicable est contenu dans les présentes conditions.

h. Mesures temporaires et provisoires :

Sauf dans les cas prévus ci-dessous, aucune partie n'a le droit d'engager ou de poursuivre une action devant un tribunal au sujet d'un litige tant que celui-ci n'a pas été soumis et tranché selon les modalités prévues ici, et uniquement en vue de l'exécution de la sentence arbitrale. Nonobstant la présente politique d'arbitrage, toute partie peut s'adresser à un tribunal compétent pour faire appliquer une sentence arbitrale ou pour demander une ordonnance restrictive temporaire, une injonction préliminaire ou d'autres mesures provisoires afin de s'assurer que les mesures demandées dans le cadre de l'arbitrage ne sont pas privées d'effet pendant la durée de la procédure d'arbitrage ou après le prononcé d'une décision dans le cadre de cette procédure. En particulier, et sans limitation, vous convenez que les engagements relatifs à la protection des secrets commerciaux, des informations confidentielles et exclusives de BODi sont raisonnables et nécessaires pour protéger les intérêts légitimes de BODi. Vous reconnaissez en outre que votre violation de ces dispositions et engagements causerait à BODi un préjudice irréparable, dont le montant et l'étendue seraient très difficiles à estimer ou à déterminer, et pour lequel BODi pourrait ne pas disposer d'un recours adéquat en droit. Par conséquent, les parties sont en droit d'obtenir une injonction provisoire, une ordonnance restrictive temporaire ou toute autre mesure équitable temporaire nécessaire pour empêcher une violation ou une menace de violation de ces dispositions et engagements. En outre, nonobstant toute disposition contraire des présentes, dans la mesure où une partie conteste la compétence d'un tribunal d'État ou d'un tribunal fédéral pour statuer sur des demandes d'injonction temporaire ou d'injonction préliminaire telles que décrites ci-dessus, le tribunal devant lequel cette demande est formulée a compétence exclusive pour déterminer si cette demande doit être tranchée par le tribunal.

L'introduction d'une action ne constitue pas une renonciation au droit ou à l'obligation d'une partie de soumettre à l'arbitrage toute demande de réparation autre qu'une injonction temporaire ou une mesure d'exécution.

i. Parties liées et tierces parties bénéficiaires :

Bien que les présentes conditions soient conclues entre vous et BODi, les parties liées sont des tierces parties bénéficiaires au sens des dispositions des présentes conditions qui les concernent spécifiquement, y compris la présente section 17. Les parties reconnaissent que rien de ce qui est contenu dans les présentes n'a pour objet de créer une implication, une responsabilité ou une obligation pour les parties liées en ce qui concerne les transactions entre vous et BODi, et les parties reconnaissent en outre que rien de ce qui est contenu dans les présentes ne peut être interprété par l'une ou l'autre des parties comme constituant une renonciation par les parties liées à toute défense que les parties liées pourraient autrement avoir concernant la question de savoir si elles peuvent à juste titre être considérées comme parties à un litige opposant les autres parties.

j. Droit applicable, juridiction et lieu de juridiction

Toute question ou tout litige non soumis à l'arbitrage relève exclusivement de la compétence des tribunaux d'État ou fédéraux du comté de Los Angeles, en Californie.

Les conditions doivent être interprétées conformément au droit californien et régies par celui-ci, sans tenir compte du choix des principes de droit, sauf que, le cas échéant, la FAA aux États-Unis ou la loi d'arbitrage provinciale ou territoriale applicable au Canada régit la convention d'arbitrage et l'arbitrage, sans tenir compte d'une loi d'État contraire.

Nonobstant toute disposition contraire dans le présent document, les résidents de l'État de Louisiane ont le droit de chercher à résoudre les litiges dans leur forum national conformément à la loi de Louisiane, dans la mesure où celle-ci l'exige. Pour les litiges introduits en Louisiane, dans la mesure où le droit louisianais le permet, toutes les autres dispositions de la section 17

s'appliquent à ces litiges, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation mutuelle d'arbitrer les litiges sur une base individuelle.

k. **Survie**

La présente section 17 demeure en vigueur en cas de résiliation, d'annulation ou d'expiration de l'accord pour quelque raison que ce soit.

18. Statut d'entrepreneur indépendant. Vous acceptez que vous n'êtes pas un employé de BODi à quelque fin que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, à des fins fiscales fédérales, nationales ou locales, ou pour des prestations de retraite ou de chômage. Vous n'avez pas droit aux avantages que BODi peut offrir à ses employés. Vous êtes des entrepreneurs indépendants, non exclusifs, autorisés par BODi à participer au programme dans tout pays autorisé. Sauf dans la mesure nécessaire pour se conformer aux exigences légales et/ou pour protéger la propriété intellectuelle de BODi, la réputation de la marque et se conformer aux lois applicables, BODi n'exerce aucun contrôle sur la manière ou les moyens par lesquels vous commercialisez les produits et services de BODi, ou opérez d'une autre manière, à condition, toutefois, que vous respectiez les termes du présent accord. Vous pouvez engager des personnes ou des tiers (sous réserve des dispositions de l'accord) sans demander l'approbation de BODi, mais si vous engagez d'autres personnes ou passez un contrat avec elles, vous restez entièrement responsable des activités de ces personnes ou tiers, y compris de la rémunération qui leur sera versée, et toute violation de l'accord par une telle personne ou un tel tiers sera considérée comme ayant été commise par vous. Vous n'êtes pas, et ne devez pas vous présenter comme un employé (ce qui implique de ne pas déclarer que vous recevez un quelconque salaire de BODi), ni comme un agent ou un représentant de BODi. Vous comprenez et acceptez que tout accord entre BODi et vous ne crée pas de relation employé/employeur, d'agence, de partenariat ou de coentreprise entre vous et BODi. Vous n'avez aucun pouvoir (explicite ou implicite), et ne devez pas prétendre que vous avez un quelconque pouvoir, pour lier BODi à une obligation, un contrat ou un accord ou autre. Vous devez fixer vos propres objectifs et méthodes dans le cadre de votre participation au programme, pour autant que vous respectiez l'accord. Vous êtes entièrement responsable de toutes les décisions prises et de tous les coûts encourus dans le cadre du programme. Vous assumez tous les risques entrepreneuriaux et commerciaux liés au programme. Vous êtes responsable de l'obtention de toutes les licences, permis et autres approbations gouvernementales locales ou fédérales applicables à votre activité, y compris les qualifications requises pour exercer une activité dans des États autres que celui de votre domicile. Il n'y a aucune garantie qu'il y ait ou qu'il y aura un marché pour le programme et vous comprenez que vous pouvez perdre de l'argent.

19. Généralités

- a. Autorité : Si le présent accord est conclu par une société ou une autre entité juridique ou par un agent agissant en votre nom, la personne qui accepte le présent accord en votre nom garantit, déclare et s'engage à notre égard qu'elle est autorisée et légalement en mesure de lier cette société ou entité au présent accord.
- b. Modifications : BODi se réserve le droit de modifier la présente Entente, le Guide et les commissions offertes dans le cadre du Programme de temps à autre, moyennant un préavis raisonnable. Le Guide et les commissions alors en vigueur seront accessibles sur la plateforme du Programme. Nous vous informerons de toute modification de l'Entente par l'intermédiaire de la plateforme du Programme et pourrions également choisir de vous en aviser par courriel à l'adresse associée à votre compte sur la plateforme du Programme ou par tout autre moyen.
La version mise à jour de l'Entente entrera en vigueur au moment de sa publication ou à une date ultérieure précisée par BODi. Elle s'appliquera à votre participation au Programme à compter de la date d'entrée en vigueur. Toutefois, vous disposerez d'un délai de sept jours pour vous conformer aux modifications apportées aux Directives.
- c. Vérification. Chaque Affilié accepte de tenir des livres et registres adéquats relatifs à sa conformité

aux modalités de la présente Entente pendant la durée de celle-ci et pour une période d'un (1) an par la suite. Des copies de ces registres devront être mises à la disposition de BODi sur demande écrite.

- d. Force majeure : Le terme « **force majeure** » désigne des circonstances échappant au contrôle raisonnable d'une partie, y compris, mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, la guerre, les actions terroristes, les incendies, les inondations, les actes gouvernementaux, les pannes d'Internet ou d'autres pannes de télécommunications. Aucune des parties n'est responsable envers l'autre partie d'un manquement ou d'un retard dans l'exécution de l'une de ses obligations en vertu des présentes si ce manquement ou ce retard est dû à un cas de force majeure. Si une partie a connaissance d'un cas de force majeure, elle en informe immédiatement l'autre partie par écrit. Si le cas de force majeure se prolonge pendant plus de trois (3) semaines, l'une ou l'autre des parties peut résilier le présent accord par avis écrit à l'autre partie, avec effet immédiat.
- e. Exécution et renonciation : Nous nous réservons le droit d'appliquer le présent accord à des affiliés individuels, à notre seule discrétion. Aucune renonciation à un droit, à une obligation ou à un manquement n'est implicite, mais doit être faite par écrit et signée par la partie à l'encontre de laquelle la renonciation doit être appliquée. Toute renonciation particulière à un droit, à une obligation ou à un manquement n'est pas interprétée comme une renonciation à un droit, à une obligation ou à un manquement ultérieur ou autre. Pour toute approbation requise ou prévue dans le présent accord, les approbations pour BODi doivent être écrites et signées par le directeur des affaires juridiques de BODi.
- f. Consentement : Vous consentez par la présente : (a) à ce que l'annonceur vous envoie, à vous ou à vos représentants, des courriels relatifs à cet accord ou au programme lorsque l'annonceur estime que cela est nécessaire pour que vous puissiez continuer à être affilié, indépendamment de votre choix de refuser certaines communications; et (b) à la surveillance, l'exploration et l'investigation de vos plateformes afin de vérifier la conformité à cet accord.
- g. Avis : Tous les avis requis ou permis devant être donnés en vertu du présent accord doivent être soumis par écrit. BODi peut vous faire parvenir un avis par courriel à l'adresse figurant dans notre dossier sur la plateforme; vous convenez que ce moyen satisfait à toute exigence légale voulant que de telles communications soient écrites. IL EST DE VOTRE ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE VOUS ASSURER QUE VOTRE ADRESSE DE COURRIEL FIGURANT DANS VOTRE DOSSIER SUR LA PLATEFORME EST EXACTE ET À JOUR; TOUT AVIS SERA CONSIDÉRÉ COMME ÉTANT EN VIGUEUR DÈS L'ENVOI PAR BODi D'UN AVIS À LADITE ADRESSE DE COURRIEL. L'avis sera envoyé à BODi par la poste, en port payé, à Beachbody, LLC, dba BODi, 400 Continental Blvd., Suite 400, El Segundo, CA 90245 USA, Attn : Legal Department. Un tel avis envoyé à BODi entrera en vigueur dès sa réception par BODi.
- h. Survie : Les dispositions des conditions du présent accord qui, de par leur nature, continuent à s'appliquer au-delà de la résiliation dudit accord, resteront en vigueur malgré la résiliation.
- i. Dissociabilité : Si une disposition de l'accord, dans sa forme actuelle ou telle qu'elle peut être modifiée, est déclarée invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, cette disposition sera supprimée et amendée uniquement dans la mesure nécessaire pour la rendre exécutoire, et le reste des conditions restera en vigueur. Vous acceptez par la présente que l'arbitre ou tout autre adjudicateur compétent en vertu de l'accord fasse appliquer l'accord dans toute son étendue, en ne supprimant que les dispositions jugées inapplicables, le cas échéant.
- j. Suspension : Résiliation. Nonobstant toute disposition contraire du présent accord, BODi peut, à sa seule et entière discrétion, suspendre ou résilier votre participation au programme et/ou au présent accord. Si BODi suspend ou résilie votre compte, BODi décidera à sa seule discrétion si vous pouvez vous réinscrire pour participer au programme. Vous convenez que BODi se ne saurait être tenue responsable de toute interruption ou résiliation de votre participation au programme.

- k. Aucun tiers bénéficiaire : À moins de disposition figurant dans le présent accord, seuls BODi et vous pouvez faire valoir les présentes conditions; aucun tiers bénéficiaire n'est autorisé à faire valoir les présentes conditions.
- l. Langue : Les parties conviennent expressément que les présentes conditions ainsi que tous les documents connexes ont été rédigés en anglais (pour les versions de langue anglaise), et en français (pour les versions de langue française).
- m. Intégralité de l'accord : Ces conditions constituent l'accord final, exclusif et intégral intervenu entre vous et BODi relativement à l'objet des présentes et remplacent tout accord, communication et relation d'affaires entre vous et BODi.

Annexe A : Lignes directrices pour le marketing d'affiliation

Les présentes lignes directrices pour le marketing d'affiliation (« **lignes directrices** ») énoncent les exigences et les interdictions qui s'appliquent à vos activités de marketing d'affiliation dans le cadre de votre participation au programme, y compris les divulgations de marketing d'affiliation requises par la loi et l'interdiction d'utiliser la musique, la propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle avec et dans la création de votre matériel de marketing. Les présentes lignes directrices sont intégrées par référence à l'accord relatif au programme de marketing d'affiliation. BODi peut mettre à jour ces lignes directrices de temps à autre, la version actuelle étant accessible sur le Programme Plateforme. Les présentes lignes directrices traitent des points suivants :

- **La vérité dans la publicité et les obligations de conformité de la FTC**
- **Ce qu'il ne faut pas faire : pratiques de marketing d'affiliation inadmissibles**
- **Ce qui est acceptable : pratiques de marketing d'affiliation autorisées**
- **Ce qu'il faut faire : obligations des affiliés**
- **Exigences en matière de marketing direct (courriels, messages textes et appels)**

Veillez lire attentivement ce document. Si vous ne respectez pas ces lignes directrices, nous pourrions mettre fin à nos relations avec vous, en plus des autres recours dont nous pourrions disposer. BODi se réserve le droit d'exiger le retrait immédiat de tout contenu, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, y compris lorsque le contenu ne respecte pas les présentes lignes directrices ou d'autres lignes directrices. Le fait de ne pas retirer immédiatement un contenu signalé par BODi peut entraîner, sans s'y limiter, la suspension de votre compte, la cessation de votre participation au programme et la confiscation de toutes les commissions en attente, et/ou tout autre recours juridique dont dispose BODi en raison de votre comportement.

I. La vérité dans la publicité et les obligations de conformité de la FTC

Étant donné que vous recevez une commission ou d'autres avantages de la part de BODi dans le cadre de la promotion des produits BODi par le biais du programme, vous êtes tenu de vous conformer aux [guides de la FTC concernant l'utilisation des approbations et des témoignages dans la publicité](#) ainsi qu'à la [FAQ](#) correspondante (« **guides d'approbation** »). Lorsque vous faites la promotion des produits et services de BODi, vous devez clairement indiquer la relation d'affiliation entre vous et BODi en faisant figurer « Lien payant » (ou « #LienPayant ») ou « Lien d'affiliation » ou (#LienD'Affiliation) à côté de votre lien d'affiliation et en vous identifiant comme « affilié de BODi » en expliquant que vous recevez une incitation financière pour les ventes qualifiantes (ou d'autres actions donnant lieu à une commission, le cas échéant) réalisées par l'intermédiaire de vos liens d'affiliation, par exemple :

- Cet article peut contenir des liens d'affiliation, ce qui signifie que je reçois une commission si vous décidez d'effectuer un achat par l'intermédiaire de mes liens, sans frais pour vous.
- Si vous achetez quelque chose par l'intermédiaire de mes liens, je recevrai un petit quelque chose en guise de remerciement.
- Si vous cliquez sur mon lien d'affiliation, je recevrai une commission. Les produits dont je fais la publicité sont ceux auxquels je crois.
- Je gagne de l'argent lorsque des personnes comme vous achètent des articles par l'intermédiaire de mes liens.
- Je gagne de l'argent lorsque vous utilisez mon code promo.
- L'argent gagné grâce à mes liens d'affiliation n'est qu'un autre moyen pour moi de gagner un peu plus d'argent afin de continuer à faire ce que j'aime, c'est-à-dire aider les autres à rester en bonne santé!

L'information peut se présenter sous la forme des mots « publicité », « parrainé », « lien payant » ou « affilié BODi ».

Soyez clair et visible : vos informations ne doivent pas être difficiles à manquer (c'est-à-dire qu'elles doivent être facilement visibles sans qu'il soit nécessaire de les faire défiler) et facilement compréhensibles par les consommateurs ordinaires. La police de caractères doit être au moins aussi grande que le texte principal de la page et la couleur doit être clairement visible.

Vous devez également vous conformer à [la déclaration de politique d'application sur les publicités au format trompeur](#) de la FTC et [la publicité native : un guide pour les entreprises](#). Tout contenu que vous créez ou présentez et qui fait la promotion des produits BODi (par exemple, des articles de blogue, des messages sociaux, et autres) ne doit pas induire les consommateurs en erreur quant à la nature commerciale des publicités.

Ne vous livrez pas à des déclarations trompeuses sur les produits et les revenus, y compris les suivantes :

- Vous êtes entièrement responsable de toutes vos déclarations et actions concernant BODi et ses produits et services qui ne sont pas expressément contenues dans les documents officiels de BODi. Les allégations non étayées ou non autorisées sont expressément interdites et violent également de nombreuses lois et réglementations nationales et fédérales. En d'autres termes, vous ne pouvez pas faire de déclarations en rapport avec les produits BODi qui ne soient pas vraies et exactes à cent pour cent.
- Allégations sur les produits et les témoignages : Toute allégation relative à un produit ou à un témoignage (y compris vos propres témoignages) concernant un produit BODi doit toujours être honnête et exacte et conservée dans le même format que celui fourni par BODi, dans son intégralité. Cela signifie que vous n'avez pas le droit de supprimer ou de modifier les clauses de non-responsabilité, les avertissements, les avis ou autres éléments fournis par BODi dans les photos, les étiquettes ou tout autre matériel de marketing. En outre, vous ne pouvez pas alléguer que les produits BODi sont utilisés pour la guérison, le traitement, le diagnostic, l'atténuation ou la prévention d'une quelconque maladie. Cela inclut l'utilisation de la déclaration requise de la FDA fournie par BODi sur ses étiquettes et ses documents de marketing pour ses suppléments : *Ces déclarations n'ont pas fait l'objet d'une évaluation par la Food and Drug Administration. Ce produit ne saurait faire office d'outil de diagnostic, de traitement, de guérison ou de prévention de quelque maladie que ce soit.*
- Allégations relatives aux revenus : Tout comme les allégations relatives aux produits, les allégations relatives aux revenus que vous tirez de l'opportunité d'affiliation avec BODi doivent être véridiques et exactes à cent pour cent.

Ne vous livrez pas à des pratiques obscures telles que [celles identifiées par la FTC](#), notamment les suivantes :

- Témoignages trompeurs de consommateurs (par exemple, ne pas divulguer que vous avez été rémunéré ou publier des témoignages sur un service BODi qui ne sont pas fondés sur une expérience réelle des produits ou services BODi);
- Faux messages concernant une forte demande ou un stock limité (par exemple, créer une pression pour acheter immédiatement en disant que la demande est élevée ou que le stock est limité alors que ce n'est pas le cas); et
- Annonces déguisées (par exemple, présenter des annonces de manière à ce qu'elles apparaissent faussement comme des critiques de produits impartiales ou du journalisme indépendant OU présenter une liste de classement, un moteur de recherche ou un site d'achat comparatif comme neutre et impartial alors qu'il est en fait basé sur des incitations financières).

II. Ce qu'il ne faut pas faire : pratiques de marketing d'affiliation inadmissibles

La liste suivante, non exhaustive, de pratiques commerciales est interdite. L'adoption de ces pratiques ou de pratiques similaires peut entraîner l'exclusion immédiate du programme, l'annulation des commissions et/ou la mise en œuvre d'autres recours juridiques.

1. **N'enfreignez pas les droits des tiers ou la loi.** Vous devez vous assurer que vous et vos activités et matériels de marketing affilié ne violez pas les droits d'un tiers, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques, la vie privée, la musique, le contenu généré par intelligence artificielle (IA) ou introduit dans celle-ci, les images ou d'autres droits personnels ou de propriété, et qu'ils ne sont pas diffamatoires, trompeurs, faux ou mensongers ou illégaux de toute autre manière. Étant donné que vous êtes un entrepreneur indépendant qui exerce une activité en ligne indépendante, BODi ne contrôle pas et ne contrôlera pas vos activités et documents de marketing d'affiliation. En tant que tel, vous êtes entièrement responsable de l'utilisation des droits des tiers que vous pouvez choisir d'incorporer ou d'utiliser dans vos messages, courriels ou toute autre forme de communication pour vos liens d'affiliation. Cela signifie :
 - a. **Ne publiez pas sans licence ou autorisation appropriée.** Vous ne devez pas publier ou partager des œuvres dont vous n'êtes pas propriétaire, pour lesquelles vous ne disposez pas d'une licence d'utilisation en bonne et due forme ou dont l'utilisation n'a pas été autorisée par BODi.
 - b. **Ne publiez pas de musique sans avoir lu ceci au préalable :** Si vous choisissez d'incorporer ou d'utiliser de la musique dans vos messages, courriels ou toute autre forme de communication pour vos liens d'affiliation, la responsabilité de la compensation de l'utilisation de cette musique et de tous les droits de tiers y afférents vous incombera entièrement. Certaines plateformes peuvent proposer des bibliothèques de musique libre de droits pour un usage commercial; toutefois, il vous incombe de veiller à ce que l'utilisation de la musique de ces bibliothèques à des fins commerciales soit toujours conforme aux conditions de licence de la bibliothèque musicale concernée, y compris les restrictions d'utilisation applicables au morceau de musique spécifique sous licence, et vous comprenez que ces conditions de licence sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et que vous serez entièrement responsable de cette utilisation et de vous y conformer en conséquence.
 - c. **Ne publiez pas sans l'autorisation des tiers présentés.** Obtenez l'autorisation des tiers figurant sur les photos et autres contenus que vous publiez – par exemple, une décharge signée, une renonciation ou toute autre forme d'autorisation écrite de la part de ces tiers – même si vous avez pris la photo vous-même, si vous connaissez les personnes concernées et/ou si vous avez obtenu le consentement approprié.
 - d. **Ne publiez pas de photos si vous avez des doutes.** Si vous n'êtes pas sûr d'une œuvre, en particulier lorsqu'elle inclut la marque ou le logo d'un tiers, des clips musicaux, cinématographiques ou télévisuels, ou le nom, la photo ou l'image d'une célébrité, NE l'utilisez PAS. En règle générale, si vous avez des doutes, ne publiez pas.
2. **Ne dénaturez pas la marque de l'annonceur :** Il est interdit d'utiliser sans autorisation ou d'enfreindre les noms de marque, les marques commerciales, les marques de service, les images graphiques exclusives, les noms de produits ou le contenu de l'annonceur dont vous n'êtes pas le propriétaire ou le titulaire d'une licence. Voici quelques exemples de comportements interdits, sans toutefois s'y limiter :
 - a. L'utilisation des marques commerciales et des marques de service de l'annonceur (qu'elles soient déposées ou non), y compris, mais sans s'y limiter, BODi et <https://www.bodi.com/> (collectivement, les « **marques de l'annonceur** »), seules ou associées à d'autres mots ou phrases (correctement ou mal orthographiés), à des fins autres que l'établissement et le maintien d'un lien hypertexte vers le(s) site(s) Web de l'annonceur sur vos plateformes. Ceci inclut spécifiquement :
 - i. L'utilisation des marques de l'annonceur dans les **balises de titre ou les méta-balises de mots-clés** de vos plateformes, y compris les pages d'entrée.
 - ii. L'utilisation des marques de l'annonceur dans les **noms de domaine** de vos plateformes.
 - iii. L'utilisation des marques de l'annonceur comme **mots-clés dans les listes de moteurs de recherche payants** (y compris, mais sans s'y limiter, Google Ads, Yahoo, Bing, et

d'autres, dès qu'ils seront disponibles). De même, l'utilisation des marques de l'annonceur + un terme est interdite (par exemple, « coupons BODi »).

- iv. L'utilisation des marques de l'annonceur comme **mots-clés de recherche** liés à la publicité en ligne.
 - b. L'utilisation de textes non approuvés pour décrire l'annonceur et ses produits et services.
 - c. L'utilisation d'une référence et d'un format hypertexte non approuvés pour créer l'hyperlien entre vos plateformes et tout site Web de l'annonceur.
 - d. L'inclusion des mots « Site officiel » ou la représentation que votre publicité est parrainée ou approuvée par BODi de quelque manière que ce soit.
 - e. L'utilisation du ou des sites Web de l'annonceur d'une manière qui pourrait nuire à l'annonceur ou avoir un effet négatif sur sa réputation, son nom ou son image, à la seule discrétion de l'annonceur.
3. **Ne faites pas de promotion sur les canaux de médias sociaux de BODi.** La promotion sur Facebook, Twitter et d'autres plateformes de médias sociaux est autorisée dans le respect des lignes directrices générales suivantes :
- a. Vous êtes **AUTORISÉ** à promouvoir des offres auprès de vos propres listes; plus précisément, vous pouvez utiliser vos liens d'affiliation sur vos propres pages Facebook, Twitter, et autres. Par exemple, vous pouvez publier « 25 % de réduction chez BODi jusqu'à mercredi avec le code BODi25 ».
 - b. Il vous est **INTERDIT** de publier vos liens d'affiliation sur les pages Facebook, Twitter, Pinterest, et autres de BODi dans le but de transformer ces liens en ventes d'affiliation.
 - c. Il vous est **INTERDIT** de diffuser des publicités sur Facebook avec le nom de la société BODi, qui est une marque déposée (enregistrée ou non).
 - d. Il vous est **INTERDIT** de créer un compte de média social dont le nom de page et/ou le nom d'utilisateur contient la marque déposée de BODi.
 - e. Il vous est **INTERDIT** de créer un contenu vidéo personnalisé faisant l'apologie et/ou la promotion de BODi.
4. **N'induisez pas les consommateurs en erreur :** L'utilisation de textes, de graphiques, de programmes ou de toute autre action qui entraîne la confusion, la tromperie ou l'égarement des consommateurs. Voici quelques exemples, sans toutefois s'y limiter :
- a. Donner un avis sur un produit ou un service que vous n'avez pas essayé ou auquel vous n'avez pas participé. Toute déclaration doit refléter votre expérience personnelle et votre opinion honnête.
 - b. Vous présenter comme un consommateur ordinaire, mais vous pouvez dire que vous êtes également un utilisateur des produits et services BODi, si cela est exact.
 - c. Présenter le site Web d'un annonceur comme étant le vôtre.
 - d. Encadrer sans autorisation le site Web d'un annonceur.
 - e. Établir un lien direct entre votre liste de moteurs de recherche et le site Web d'un annonceur, en contournant ainsi une page d'entrée co-marquée.
 - f. Rediriger les consommateurs, lorsqu'ils quittent le site Web d'un annonceur, vers un site (y compris, mais sans s'y limiter, un site Web ou un nom de domaine) différent de celui par lequel ils sont entrés sur le site Web de l'annonceur.
 - g. Utiliser des fautes d'orthographe ou des analogues proches des marques existantes de l'annonceur (par exemple, BODii ou Beechbody ou BeachBodi) dans les noms de domaine, les balises de titre ou les balises méta de mots clés de vos plateformes, les pages d'entrée/de redirection, le texte du site, les listes de mots clés de l'inclusion payée, et autres.
 - h. Faire des déclarations dont vous savez (ou devriez savoir) qu'elles sont fausses ou dont vous n'avez pas confirmé la véracité, y compris des affirmations non autorisées ou non fondées concernant les produits et services de BODi. Veuillez consulter **La vérité dans la publicité et les obligations de**

conformité de la FTC ci-dessus.

- i. Utiliser des outils d'intelligence artificielle pour s'engager dans des activités de marketing d'affiliation, y compris, sans s'y limiter, pour créer des messages sociaux ou d'autres documents qui mentionnent l'annonceur ou ses produits ou services, ou pour envoyer des communications de marketing d'affiliation. Cela inclut l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle pour générer ou manipuler du contenu, comme certains filtres d'image ou de vidéo qui modifient l'apparence de l'image ou de la vidéo. Si vous n'êtes pas sûr qu'un outil soit acceptable, veuillez vous abstenir de l'utiliser.
5. Ne faites pas de suivi de l'historique des prix et n'affichez pas de variations de prix basées sur l'historique des prix suivis. Seuls les prix de vente officiels doivent être affichés.
6. Sauf autorisation expresse de l'annonceur, vous ne pouvez pas utiliser de codes promotionnels ou de coupons de l'annonceur, y compris utiliser les mots « coupon » ou « code » n'importe où sur les liens vers le site Web de l'annonceur, sauf autorisation expresse de l'annonceur par le biais du site de la Plateforme.
7. Vous ne devez pas présenter l'annonceur dans toute barre d'outils, sauf accord direct ou approbation écrite de l'annonceur. De plus, même si elles sont approuvées par l'annonceur, les barres d'outils ne peuvent être installées sur l'ordinateur d'un utilisateur qu'à la demande expresse de ce dernier, et non par l'intermédiaire d'autres logiciels.
8. Les affiliés qui souhaitent diriger le trafic à partir d'une barre d'outils doivent indiquer le nom de toutes les barres d'outils à utiliser, les méthodes de distribution de ces barres d'outils et les principales fonctions de ces barres d'outils. L'affilié doit informer BODi par écrit et dans les plus brefs délais de tout changement important dans l'utilisation de la barre d'outils.
9. Les barres d'outils ne peuvent installer des témoins qu'à la demande expresse et simultanée d'un utilisateur. Les témoins ne peuvent pas être supprimés automatiquement. Une barre d'outils ne doit jamais écraser un témoin d'affiliation existant, même avec le consentement ou la demande de l'utilisateur. Une barre d'outils ne doit jamais invoquer un lien d'affiliation après que l'utilisateur a cliqué sur une publicité payante faisant la promotion de BODi (y compris une recherche payante ou une bannière publicitaire).
10. Un affilié ne peut pas utiliser ou recevoir du trafic d'une barre d'outils exploitée par un tiers.
11. Enfin, BODi se réserve le droit d'exiger de l'affilié qu'il retire BODi de toute barre d'outils, sur demande et pour quelque raison que ce soit.
12. Ne vendez pas les produits de l'annonceur directement sur votre site. Si vous annoncez un produit d'un annonceur, vous devez créer un lien vers <https://www.bodi.com/>, le cas échéant, où les transactions finales ont lieu. Toutes les transactions de commerce électronique liées aux produits de l'annonceur doivent avoir lieu sur nos sites Web. La revente et les éditeurs de panier tiers ne sont pas autorisés sans l'accord écrit préalable de l'annonceur. Tous les envois et retours doivent également être gérés par l'annonceur, sauf accord écrit préalable de l'annonceur. Les affiliés ne sont pas autorisés à revendre, à vendre aux enchères, à livrer directement, à stocker, à masquer ou à manipuler les prix des produits BODi.
13. N'utilisez pas le géo-ciblage et la technique de segmentation de la journée pour éviter l'application d'une politique de BODi.
14. Évitez de participer à des techniques de logiciels espions, de logiciels publicitaires ou de logiciels parasites pour générer du trafic, notamment en provoquant l'installation de logiciels espions sur l'ordinateur d'une autre personne, ou en utilisant un mécanisme de déclenchement basé sur le contexte pour afficher une publicité qui couvre ou obscurcit partiellement ou totalement la publicité payante ou d'autres contenus sur un site Web d'une manière qui interfère avec la capacité d'une personne à visualiser ce site Web. Nous nous réservons le droit de rechercher et d'enquêter sur les affiliés et leurs activités et, à notre propre discrétion, de déterminer si ces pratiques sont en place ou non.
15. Vous ne devez pas entretenir de relations directes ou indirectes avec les fournisseurs d'accès à Internet et/ou les opérateurs de téléphonie mobile qui entraînent un trafic de mots-clés et d'erreurs d'URL dans la barre d'adresse (par exemple, un utilisateur tape par erreur une adresse Web dans la barre d'adresse ou la barre de recherche du fournisseur d'accès à Internet et est redirigé vers une page Web contenant un lien qui dirige l'utilisateur vers le site de l'annonceur).
16. Ne recourez à aucun type de méthode, script automatisé, téléchargement de logiciel ou technologie qui tente d'intercepter ou de rediriger le trafic ou les frais de référence vers un site Web ou à partir de celui-ci, y compris par le biais de clics parasites, de réseaux zombies, de trafic généré par des visiteurs non humains

ou de l'utilisation de renseignements de carte de crédit volées pour effectuer des achats dans le cadre du programme.

17. N'employez pas, n'utilisez pas et ne recevez aucun avantage direct ou indirect des méthodes de « remplissage de témoins » (par exemple, l'utilisation du « remplissage de témoins » pour amener les systèmes de suivi des affiliés à conclure qu'un utilisateur a cliqué sur un lien donnant droit à une commission et à payer des commissions en conséquence, même si l'utilisateur n'a pas réellement cliqué sur un tel lien).
18. Vous ne devez pas afficher sur un site Web contenant un lien vers un site Web de BODi du matériel contenant des virus, des chevaux de Troie, des vers, des bombes à retardement, des robots d'annulation ou d'autres routines de programmation similaires nuisibles ou délétères.
19. Sans notre accord écrit préalable, n'utilisez pas de widgets sur votre site Web qui incluent l'une de nos marques ou l'un de nos documents publicitaires, ou qui envoient directement ou indirectement du trafic vers l'un de nos sites.
20. Ne publiez pas, ne créez pas de lien vers, ne vendez pas, ne distribuez pas d'une autre manière ou ne placez pas de lien de commission sur la même page ou à proximité d'un contenu répréhensible, c'est-à-dire tout matériel qui, à notre seule discrétion, est offensant, par exemple un discours haineux, encourage la violence ou diffame un groupe particulier de personnes, contient de la nudité, de la violence explicite ou des représentations de celle-ci ou encourage l'alcool, le tabac ou les jeux d'argent/la loterie.
21. Évitez de rechercher du contenu sur le(s) site(s) Web de BODi ou sur tout autre site Web.

III. Ce qui est acceptable : pratiques de marketing d'affiliation autorisées

En revanche, les pratiques de marketing d'affiliation suivantes sont acceptables dans le cadre du présent accord :

1. Présenter sur vos plateformes des pages comprenant des marques d'annonceurs fournies à BODi ou dont l'utilisation a été approuvée par BODi, ainsi que des descriptions de promotions et de services approuvées.
2. Permettre aux pages de vos plateformes qui contiennent des marques d'annonceurs approuvées et des descriptions d'offres promotionnelles et de produits approuvés d'être récupérées par les robots de recherche et d'apparaître dans les résultats de recherche organiques (c'est-à-dire naturels), à condition que les marques d'annonceurs ne soient pas incluses dans les méta-balises des pages.
3. Inclure l'annonceur dans la description d'une liste de moteurs de recherche pour des mots-clés qui ne sont pas de sa marque (par exemple, épilation au laser, et autres). Toutefois, la description doit indiquer que votre plateforme est affiliée à un annonceur.
4. Utiliser le géo-ciblage et la technique de segmentation de la journée sur tous les moteurs de recherche, à condition que toutes les politiques concernant l'URL d'affichage et les marques de l'annonceur soient respectées (*voir* la section sur la représentation erronée de la marque de l'annonceur ci-dessus).

IV. Ce qu'il faut faire : obligations des affiliés

1. Vous devez vous assurer que votre site Web, vos médias sociaux, toute autre plateforme publique et vos pratiques commerciales n'enfreignent pas le présent accord.
2. Vous devez tenir à jour tous les renseignements sur les produits BODi, le contenu et les descriptions d'articles dans vos documents. Vous devez mettre à jour votre contenu dans les 24 heures suivant toute mise à jour des renseignements, du contenu et des descriptions des produits BODi sur le site Web de BODi.
3. Vous devez participer activement au programme en accédant aux liens promotionnels et en les utilisant, et aux créations approuvées mis à votre disposition sur le Programme Plateforme.
4. Vous devez assumer l'entière responsabilité de tous les coûts et dépenses que vous pouvez encourir dans le

cadre de votre participation au programme et/ou de votre performance, y compris :

- a. Le développement, l'exploitation et la maintenance de votre site;
 - b. Tous les éléments qui apparaissent sur votre site, ainsi que l'exactitude et l'adéquation de ces éléments;
5. Vous devez tenir à jour les informations de votre compte du Programme Plateforme avec des informations à jour et exactes (y compris les informations WHOIS) et, à tout moment, énumérer les sites Web, les comptes de médias sociaux et les noms d'utilisateur que vous utilisez pour générer du trafic vers nous. Pour les noms de domaine associés à votre site qui sont enregistrés à titre privé, le domaine de votre nom d'utilisateur/adresse électronique doit correspondre à l'URL soumise avec votre candidature.
6. Tout témoignage sur les produits ou services de BODi doit être véridique et se limiter à votre expérience personnelle. Veuillez consulter **La vérité dans la publicité et les obligations de conformité de la FTC** ci-dessus.

V. Exigences en matière de marketing direct

a. Exigences en matière de communication par courriel :

- i. Liste de contrôle pour les courriels : Tout courriel envoyé doit être strictement conforme aux lois et règlements applicables, y compris à la loi fédérale américaine CAN-SPAM Act et à la législation canadienne anti-pourriel. Tout courriel que vous envoyez et qui fait la promotion de BODi ou des produits et services de BODi doit :
 - 1) Avoir une adresse de retour fonctionnelle pour l'expéditeur;
 - 2) Contenir un avis clair et visible (en caractères gras d'au moins 10 points) informant le destinataire qu'il ou elle peut se retirer ou se désabonner des futures sollicitations par courriel de votre part ou de votre correspondance en cliquant sur le lien de retrait ou de désabonnement contenu dans le courriel ou, le cas échéant, en répondant au courriel par l'intermédiaire de l'adresse électronique de retour;
 - 3) Vous identifier clairement comme l'expéditeur et **ne pas** apparaître comme étant envoyé par BODi ou au nom de BODi;
 - 4) Comprendre votre adresse postale physique;
 - 5) Indiquer de manière claire et ostensible que le message est une publicité ou une sollicitation; et
 - 6) Ne pas utiliser de lignes d'objet trompeuses et/ou de fausses informations d'en-tête.
- ii. Demandes de désabonnement par courrier électronique : Toutes les demandes de désabonnement, qu'elles vous soient adressées par courrier électronique ou postal, doivent être honorées dans les meilleurs délais.

b. Exigences supplémentaires pour le Canada : En vertu de la législation canadienne anti-pourriel (« LCAP »), vous devez obtenir un consentement explicite pour envoyer des messages commerciaux électroniques à partir du Canada ou à un destinataire résidant au Canada.

- i. Vous devez obtenir un consentement écrit :
 - 1) En indiquant la raison pour laquelle vous demandez le consentement (c'est-à-dire l'envoi de courriels commerciaux);
 - 2) En indiquant le nom sous lequel vous exercez votre activité (c'est-à-dire votre entité commerciale ou votre nom personnel);
 - 3) En indiquant que vous demandez le consentement en votre nom propre;
 - 4) En indiquant votre adresse postale physique;
 - 5) En fournissant au moins l'un des éléments suivants : numéro de téléphone, adresse électronique ou adresse Web;
 - 6) En indiquant que le consentement peut être retiré; et

7) En obtenant le consentement de la personne d'une manière qui vous permette de le prouver. Par exemple, prévoyez une case de consentement sur laquelle la personne peut cliquer ou qu'elle peut physiquement cocher. Ne créez pas de consentement présumé (c'est-à-dire une case pré-cochée) ou de mécanisme de désabonnement.

c. Appels, messages textes et autres exigences en matière de communication : Si vous utilisez des appels téléphoniques, des messages textes ou d'autres messages dans le cadre de votre participation à ce programme, BODi exige que vous devez :

- i. Obtenir un consentement écrit exprès préalable. Avant d'envoyer un message texte, vous devez obtenir l'autorisation écrite expresse du destinataire.
- ii. Vous identifier en tant qu'expéditeur. Tout message texte que vous envoyez en rapport avec votre participation à ce programme ou en rapport avec un produit ou service BODi doit clairement vous identifier en tant qu'expéditeur en indiquant votre nom réel au début du message texte.
- iii. Ne pas utiliser de système de numérotation téléphonique automatique. Vous ne pouvez pas utiliser un système de numérotation téléphonique automatique pour appeler le téléphone cellulaire d'un client dans le cadre de votre participation à ce programme sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite expresse du client. Un système de composition automatique (« appeleur automatique ») est un terme qui décrit les technologies/dispositifs qui aident un appelant à composer des numéros de téléphone et n'a pas de définition précise en vertu des lois applicables.
- iv. N'envoyer qu'un seul message à la fois et manuellement. Tapez/entrez réellement les 10 chiffres du numéro de téléphone. N'utilisez PAS de moyens automatisés pour envoyer le message, comme un système de numérotation automatique; n'utilisez pas la fonction d'enregistrement du numéro; n'ajoutez pas la personne à votre liste de contacts; n'envoyez pas de messages groupés; n'envoyez pas le même message à plusieurs personnes en même temps.
- v. Ne pas envoyer de messages de suivi. N'envoyez qu'un seul texte initial. N'envoyez pas de rappels ou de suivis si un consommateur ne répond pas à votre premier message.
- vi. Indiquer aux gens comment cesser de recevoir des messages textes, par exemple en incluant dans vos messages « envoyez 'stop' pour ne plus recevoir de messages textes », satisfaire rapidement à toutes les demandes de désabonnement.
- vii. Ne pas appeler ou envoyer de messages à des numéros figurant sur les listes fédérales et nationales de numéros exclus.
- viii. Ne pas envoyer de télécopies.
- ix. Ne pas effectuer d'appels à froid ni recourir à la génération de pistes.
- x. Ne pas utiliser de messages préenregistrés, de voix artificielles, d'intelligence artificielle ou d'autres technologies pour passer des appels. Tous les appels doivent provenir d'une personne réelle, en chair et en os.
- xi. Tenir à jour une liste interne de numéros de téléphone exclus. Vous devez tenir à jour une liste de demandes d'exclusion qui doit être consultée avant d'appeler un numéro. Vous

devez disposer d'une politique écrite en matière d'exclusion, former à cette politique tous les opérateurs qui travaillent en votre nom ou selon vos instructions, veiller au respect de cette politique et la fournir à la demande du consommateur. Vous devez vérifier votre liste interne (et les listes fédérales plus restrictives) avant de rappeler les consommateurs qui vous ont demandé des renseignements.

- xii. Satisfaire toutes les demandes de désabonnement. Si une personne indique d'une manière ou d'une autre qu'elle ne souhaite plus être appelée (lors de l'appel lui-même, en vous appelant, en vous contactant par courrier électronique ou si vous en êtes informé par un organisme de réglementation), ajoutez dès que possible le numéro à une liste interne de numéros exclus (cette liste doit être établie à l'échelle de l'entreprise; la tâche d'interrompre les appels ne doit par revenir à une seule personne).
 - xiii. Se conformer à toutes les exigences légales en matière de télémarketing, y compris, mais sans s'y limiter, les restrictions de temps d'appel, les divulgations d'appels et les exigences d'enregistrement.
- d. Marketing promotionnel : Vous ne mènerez aucune activité de promotion, de marketing ou de publicité en notre nom ou au nom de nos sociétés affiliées, ou en relation avec un site Web BODi ou le programme (« **activités promotionnelles** »), qui ne soit pas expressément autorisée par le présent accord. À notre demande, vous nous fournirez des échantillons représentatifs de matériel et une certification écrite attestant que vous vous êtes conformé à l'accord. Nous préciserons la forme et le contenu de cette attestation dans toute demande de ce type. Tout manquement de votre part à fournir l'attestation conformément à notre demande constituera une violation substantielle de l'accord. Pour éviter toute ambiguïté, (i) aux fins des lois applicables en matière de marketing (par exemple, le cas échéant, le CAN-SPAM Act de 2003, le Telephone Consumer Protection Act de 1991 et toute législation similaire ou qui lui succède), vous êtes « l'expéditeur » de chaque communication contenant des liens de qualification, et (ii) vous devez vous conformer aux lois applicables ainsi qu'aux normes et meilleures pratiques du secteur du marketing pour toute communication relative au programme.